VOLUME XI — WINNIPEG, MAN., MARDI 11 MARS 1924 — NUMERO 40

Adresse ... correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - A 1816—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

REFERENDUM LE 21 JUILLET EN SASKATCHEWAN

Un bill à cet effet vient d'être soumis à la Législature de Régina

Régina — Les électeurs de la Saskatchewan voteront le 21 juillet pour décider si la prohibition des liqueurs restera en vigueur dans la province ou si un programme de modération y sera substitué. L'hon. A.J. Cross, procureur général, a présenté mercredi à la législature un bill stipulant un referendum à cette date.

Une pétition de 70,000 signatures

Lors de l'ouverture de la session actuelle, il y a quatre semaines, la "Moderation League" présenta à l'assemblée une pétition en faveur d'un plébiscite signée par environ 70,000 personnes. Cette pétition n'était réellement pas nécessaire, puisque le gouvernement avait annoncé dans le discours du trône qu'il avait définitivement décidé de soumettre la question au peuple.

Depuis le début de la session les députés attendaient avec impatience l'annonce de la date du referendum et les détails du bill. On s'attend à un long débat en Chambre lorsque celui-ci viendra en seconde lecture. La législature actuelle a été élue avant les referendums de la Colombie Anglaise et du Manitoba et avant l'agitation faite autour des lois de tempérance. Les députés ne sont donc pas engagés vis-à-vis leurs électeurs à aucun programme. Il y a parmi eux d'ardents prohibitionnistes. Le premier ministre Dunning lui-même et la majorité des membres de son cabinet croient au principe de la prohibition. Le ministère compte cependant un partisan convaincu de la modération: c'est l'hon. J.-M. Uhrich, secrétaire provincial.

La formule du bulletin

Deux questions seront posées lors du referendum et la seconde sera double.

On demandera aux électeurs de formuler une opinion pour ou contre le principe de la loi de tempérance de la Saskatchewan. Tout bulletin ne répondant pas à cette question sera annulé.

La deuxième question se lit comme suit: "Si un système de liqueurs sous le contrôle du gouvernement est adopté, lequel des modes suivants favorisez-vous: (a) Vente par les vendeurs du gouvernement, en paquets cachetés, de tous les spiritueux et bières; (b) ou vente par les vendeurs du gouvernement, en paquets cachetés, de tous les spiritueux et bières, en même temps que la vente de la bière dans des établissements licenciés.

Il ne sera pas tenu de referendum dans les circonscriptions électorales de l'Ile à la Crosse et de Cumberland.

Le lieutenant-gouverneur en conseil ordonnera l'émission du bref le ou avant le 1er juin.

Toute personne qui votera sachant qu'elle n'a pas le droit de vote ou en fera voter une autre sachant qu'elle n'y a pas droit sera passible de trente jours de prison.

La campagne du "Wheat Pool" au Manitoba est commencée

La campagne de signatures pour la Coopérative du Blé du Manitoba a commencé hier. Le premier à signer a été Colin-H. Burnell, président de la "Manitoba Co-Operative Producers", suivi du secrétaire, F.-W. Ransom.

On se propose d'obtenir des contrats couvrant un million d'acres, ou 40 pour cent de la superficie ensemencée en ... en 1923, d'ici au 1er avril. Si ce chiffre n'est pas atteint, tout cultivateur aura le droit de se retirer de la Coopérative entre le 15 avril et le 10 mai. S'il est atteint, les directeurs procèderont à l'organisation et la première réunion des contractants pourra avoir lieu vers le milieu de juin.

L'exposition agricole d'hiver de Brandon

Brandon — L'exposition d'hiver du Manitoba, qui s'est tenue la semaine dernière à Brandon, a été magnifiquement réussie. Les experts assurent qu'il ne s'en est jamais tenu de semblable, non seulement dans la province, mais dans toute autre partie du Canada. Ce sont des animaux et des produits remarquables qui ont remporté les lauriers dans toutes les catégories.

PREMIER PRIX



MADAME O. BOURBONNAIS,
gagnante de l'auto Willys-Knight dans le concours d'abonnements de la "Liberté" et de la "Northwest Review".

L'ANGLETERRE ET LA FRANCE

Ce qu'on attend des échanges de vues entre MM. McDonald et Poincaré

Paris — La plupart des journaux de Paris reconnaissent une importance primordiale à la correspondance échangée entre les premiers ministres d'Angleterre et de France, qui vient d'être publiée.

Le "Petit Parisien", la feuille la plus répandue, déclare que les documents constituent pour ainsi dire le préambule de pourparlers plus précis et plus vastes à inaugurer, après que les comités d'expertise sur les réparations auront terminé leur tâche. Le même journal ajoute que la publication de la correspondance a cet immense avantage de faire comprendre aux Etats-Unis que si l'accord anglo-français passe dans l'ordre des choses réelles ils se trouveront, comme s'exprime M. MacDonald, en face d'une Europe unie, désireuse, par les sacrifices réciproques et les arrangements, de se guérir des maux dont ses peuples souffrent maintenant.

Le "Matin" aussi accorde une grande importance à ces lettres, mais les organes nationalistes, comme on pouvait s'y attendre, en sont moins enthousiastes. "Pertinax", écrivant dans l'"Echo de Paris", établit un parallèle entre MacDonald et Poincaré à l'avantage de ce dernier, et dit que le premier ministre anglais désire prendre et retenir tout, à la façon d'un Jupiter ou d'un Wilson.

Par contre, Robert de Jouvenel déclare, dans le journal radical l'"Oeuvre", qu'une des lettres paraît provenir d'un honnête homme avide de résultats, et que l'autre semble avoir été rédigée par un Machiavel passionné pour l'argumentation.

M. Theunis formera un nouveau cabinet

Bruxelles — M. Theunis a entrepris de former un nouveau cabinet qui remplacera le ministère qui a donné sa démission la semaine dernière. Il est entendu que M. Paul Hymans, ancien ministre des affaires étrangères, prendra ce même ministère.

La droite flamande et les démocrates chrétiens seront représentés dans le cabinet, les premiers probablement par M. Poullet, président de la Chambre des députés.

Deux hommes de la Saskatchewan vont camper à Ottawa

Régina — C.-R. Day, de Poplar River, et F.-X. Bellefleur, de Willow Bunch, se rendront immédiatement à Ottawa et camperont dans la capitale fédérale jusqu'à ce qu'ils aient reçu l'assurance formelle de l'arpentage final et de la construction d'un embranchement de Radville à Fife Lake et du prolongement de la ligne du C.N.R. de Bengough à Willow Bunch.

Cette attitude a été décidée à la suggestion du premier ministre Dunning. Les fonds pour défrayer les dépenses de la délégation seront recueillis au moyen d'une souscription publique.

PARIS — On annonce la mort du général de Salignac-Fénelon, décédé à l'âge de 82 ans. Il était le petit-neveu de l'archevêque de Cambrai.

Nouvelles brèves

TOULON, Man. — Fred Kadnet, un fermier habitant près de Toulon, est mourant à la suite d'un attentat mystérieux. Ses chevaux l'ont ramené chez lui évanoui dans sa voiture, avec une douzaine de blessures de coups de hache sur la tête et les épaules, incapable de dire ce qui s'était passé.

OTTAWA — J.-B. MacLachlan, condamné à deux ans de pénitencier pour libelle séditieux lors de la grève du Cap Breton, a été définitivement gracié.

JOLIETTE — Mgr Forbes, évêque de Joliette, dans une lettre pastorale qui a été lue dans toutes les églises du diocèse, a condamné les danses modernes, le théâtre immoral et la fabrication illicite des spiritueux.

OTTAWA — A.-E. Darby, gérant de publicité de la Saskatchewan Co-Operative Elevator Co., ancien journaliste de l'Ouest, a été nommé secrétaire du parti progressiste.

HULL, P. Q. — Le grand jury, siégeant en cour criminelle, a prononcé un non-lieu en faveur de Mme J.-B. Robillard, meurtrière de son voisin Albert Turcotte, reconnaissant qu'elle avait usé de son droit de défendre son honneur.

OTTAWA — M. G.-J. Desbarats a été nommé officiellement sous-ministre de la défense nationale. Il en remplissait déjà les fonctions depuis la retraite du général Fiset.

HALIFAX—Deux mille immigrants, formant l'avant-garde de 10,000 attendus dans le mois de mars, sont arrivés dans huit vaisseaux. La majorité d'entre eux est destinée à l'Ouest.

BRUXELLES — Le représentant de la province de Québec en Belgique, M. Godfroy Langlois, a reçu du gouvernement belge le titre d'officier de l'Ordre de la Couronne.

PARIS — Le célèbre chanteur d'opéra Victor Capoul vient de mourir à Pupaudran-du-Gers, près de Lisle-en-Jourdain, à l'âge de 85 ans.

PARIS — Le préfet de police a signé un décret fixant le prix du pain à un franc 30 centimes le kilo.

PARIS — L'express Calais-Mentone a déraillé lundi près de Lyon. Quatre voyageurs ont été tués et deux blessés. Toutes les victimes sont des Anglais.

CASTLEGATE, Utah — Une terrible explosion s'est produite samedi dans une mine de charbon. Trente victimes avaient été retrouvées lundi. On craint que les 173 hommes que contenait la mine soient tous morts.

PARIS — Le Dr W.-Hallock Park, de New-York, a été élu membre étranger de l'Académie de Musique.

PARIS — Il semble à peu près certain maintenant que les élections générales auront lieu le 4 ou le 11 mai et que les Chambres seront dissoutes dans la première quinzaine d'avril. La campagne électorale est déjà commencée.

PARIS — A la suite de l'exclusion du parti radical-socialiste de deux ministres et de sept députés à cause de leur vote en faveur des réformes financières du gouvernement, M. Strauss, ministre de la santé, a démissionné comme membre de ce parti.

BERNE — Neuf touristes suisses qui faisaient une excursion en ski ont été surpris par une avalanche dans les montagnes. L'un d'eux a péri.

MOSCOU — La Grèce a reconnu le gouvernement soviet.

Le froid en France

Paris — Une vague de froid passe actuellement sur la France. En plusieurs endroits, le baromètre marque extrêmement bas. Dans la région d'Aurillac, département du Cantal, on a eu 11.6 au-dessous de zéro. De certaines autres localités, on rapporte une température de 13 en bas de zéro, mais ce n'est pas confirmé.

Quelques décès sont attribués à la rigueur du froid. Ces morts sont survenues justement dans les endroits où il fait le plus chaud l'été.

DEUXIEME PRIX



MADAME JAMES McMAHON,
gagnante de l'auto Overland Red Bird dans le concours d'abonnements de la "Liberté" et de la "Northwest Review".

LES ALLEMANDS RESPONSABLES

Le cardinal Mercier, dans une lettre pastorale, blâme leur mauvaise volonté à payer

Bruxelles — Le cardinal Mercier vient de publier une lettre pastorale contenant de multiples allusions aux désappointements de l'après-guerre, à l'appauvrissement général de l'Europe et à l'amoncellement de grosses fortunes par les "profiteurs". Son Eminence blâme l'Allemagne de sa "vilaine détermination" à ne pas payer les Alliés. Elle lui reproche d'avoir feint la banqueroute, mettant ainsi les vainqueurs dans l'impossibilité de tenter aucune démarche généreuse. Elle l'accuse aussi d'avoir provoqué des perturbations économiques dont on a faussement tenu responsables les gouvernements alliés.

Conseils à toutes les classes

"D'ici à ce que l'Allemagne paie", écrit le cardinal, "il nous faudra chercher nous-mêmes une solution." Le prélat conseille à toutes les classes de la société de diminuer leurs dépenses, de combattre les spéculateurs et de persévérer dans la confiance comme durant la guerre. L'espérance, fait-il remarquer en terminant, est une vertu théologale qu'il faut pratiquer tout autant que la foi et la charité.

Des fermes du Manitoba qui se vendent un bon prix

On annonce la vente de 2,240 acres de terre du Manitoba pour le total de $108,000. La ferme Castle, à Teulon, comprenant 1,600 acres, a été achetée comptant environ $80,000 et 640 acres à Dufrost ont été vendus à un fermier du Nebraska à raison de $45 l'acre.

Association des Commissaires d'école de langue française

A la convention annuelle des commissaires de langue française du Manitoba, tenue les 25 et 26 février dernier dans les salles de l'Académie Provencher, les officiers dont les noms suivent ont été élus pour l'année courante:

Patron: S. G. Mgr Béliveau.

Membres honoraires: Mgr Jubinville, MM. H. Béliveau et J.-A. Marion.

Président: M. S.-J. Dussault.

Vice-présidents: MM. Onésiphore Hamel et Arthur Jacques.

Secrétaire-trésorier: M. J.-H. Daignault.

Représentant du Sud: M. Joseph Lauzé.

Représentant du Nord: M. Louis Fouchard.

Représentant de l'Ouest: M. Johnny Boulet.

Représentants de l'Est: M. le Dr Demers et M. S. Beaudoin.

Représentants du Centre: M. Eugène Robard et le R. P. Antoine.

(Communiqué)

BERLIN — Au cours d'un discours prononcé devant un auditoire de catholiques allemands, le ministre du travail Heinrich Brauns a déclaré qu'il y avait 5,000,000 de sans-travail en Allemagne, et 15,000,000 d'autres personnes qui comptent sur le secours public pour vivre.

CONTREBANDE DES LIQUEURS EN AEROPLANE

On saisit à Waugh, Man., un biplane soupçonné de transporter des liqueurs aux Etats-Unis

On a saisi mardi à Waugh, dans le district du "Greater Winnipeg Water", un biplane Curtis venant des Etats-Unis. Le prétexte invoqué était qu'il n'avait pas payé son droit d'entrée au Canada ni notifié le bureau des douanes. La police a confisqué en même temps à la gare des marchandises de Saint-Boniface quinze caisses de whiskey qui allaient être expédiées à Waugh.

Les occupants de l'aéroplane s'étaient rendus par le train à Winnipeg, y avaient pris sept permis de liqueurs temporaires et acheté ces quinze caisses de whiskey en donnant l'ordre de les expédier à Waugh. Par une plaisante ironie, la localité tient ce nom du président même de la commission des liqueurs.

La saisie des liqueurs a été motivée par les fausses représentations faites pour les obtenir. La police croit en outre que ces liqueurs étaient destinées à passer aux Etats-Unis par la voie des airs.

C.-R. Rhodes, président d'une école d'aviation de Minneapolis, propriétaire de l'aéroplane, a demandé la levée de la saisie sur son appareil. Il a obtenu satisfaction sur paiement des droits.

La question de la saisie des liqueurs vient devant le tribunal demain. L'avocat des délinquants soutiendra qu'elles ont été confisquées sans autorité légale.

LES MELANGES DE NOTRE GRAIN

Une opération qui se fait dans les ports américains, à notre grand préjudice

La commission royale d'enquête sur le grain s'est rendue compte que l'on mélangeait les grains canadiens dans les ports des Etats-Unis avant de les expédier sur les marchés d'Europe. C'est un mal qui existe et il est d'autant plus grand que des certificats canadiens garantissent la qualité de ces grains dans les pays d'Europe.

On a questionné M. Seris sur le voyage qu'il faisait en Angleterre l'été dernier avec Leslie Boyd, président des commissaires du "Board of Grain", pour représenter le gouvernement fédéral dans les plaintes de l'Angleterre au sujet du mélange des grains dans les ports américains. Dans une seule année on a pu constater que six opérations de ce genre avaient été effectuées. Les blés qui avaient dû passer par les ports américains avant de se rendre en Angleterre avaient été grandement dépréciés par des mélanges. On a constaté les changements par des échantillons que l'on avait gardés pour les comparer aux envois. On mélangeait le grain canadien avec des grains de qualité inférieure aux Etats-Unis. On signale le cas particulier d'une cargaison qui, avant de traverser l'Atlantique, est passée par Fort William, Tolédo et Norfolk et dont les grains ont été mélangés après l'inspection des officiers canadiens, tout en leur laissant les certificats canadiens.

L'opinion des experts

Paris — Les experts alliés en sont venus à la conclusion que le point de vue des Français est le bon et que sans l'armée française il n'y aurait absolument aucun espoir de faire payer l'Allemagne. Ils sont unanimes là-dessus. Quelques-uns ont été désagréablement surpris de constater que l'Allemagne ne se croit pas tenue en justice de payer les réparations et qu'elle ne paiera que si elle est absolument obligée de le faire.

D'après les experts, il faut donner à l'Allemagne l'alternative d'accepter leur plan de réparation et de jouir de l'aide qu'il leur offre ou de rester telle qu'elle est. Bien plus, quelques-uns des experts croient que la France aura l'appui de l'opinion publique mondiale dans l'occupation de la Ruhr quand il sera établi que cette occupation est nécessaire pour faire payer l'Allemagne.

LA SESSION FEDERALE

KING ET MEIGHEN CROISENT LE FER

Le chef de l'opposition s'en prend surtout à la politique tarifaire du gouvernement — La défense du premier ministre — Un amendement conservateur prolixe et compliqué — Le discours de l'honorable Côté au Sénat

Ottawa — Le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône s'est ouvert par une séance courte.

M. F.-L. Kelley proposa l'adresse que seconda M. Lapierre.

Puis, l'hon. M. Meighen prit la parole. Le chef de l'opposition était indisposé et il dut faire de grands efforts pour prononcer son discours. Ses critiques étaient dirigées contre l'administration du gouvernement actuel qui, dit-il, a contribué à créer des conditions économiques très difficiles. Il s'attaqua surtout à la politique tarifaire, telle qu'annoncée dans le discours du trône et il déclara que la dette et les impôts ont augmenté dans des proportions trop considérables depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir.

M. King répond aux critiques

L'hon. M. King, selon l'opinion générale, prononça l'un des bons discours de sa carrière. Il répondit, point par point, aux critiques de l'hon. M. Meighen. Il déclara que, si le cabinet actuel n'a pu réduire la dette, c'est qu'il avait hérité des obligations formidables contractées par son prédécesseur, du fait de la guerre et d'autres sources. "Nous ne pouvions contrôler les dépenses, dit le premier ministre, parce que les conservateurs s'étaient engagés dans des entreprises que nous devions liquider. Nous pouvions contrôler les dépenses; mais dès que nous le pûmes, nous avons diminué l'augmentation de la dette et cette année nous montrerons un surplus des revenus sur les dépenses."

Le premier ministre fit un appel en faveur de l'union entre l'Ouest et l'Est, ce qui lui attira les applaudissements des agraires et il annonça des réductions dans les impôts.

Le chef progressiste

M. Robert Forke, chef progressiste, approuve la déclaration faite par le gouvernement dans le discours du trône, à l'effet que des signes incontestables de prospérité se remarquent dans le pays. Mais, en même temps, il déclare que cette prospérité ne se fait pas sentir dans la classe agricole et il attribue tous les maux des fermiers au tarif protectionniste dont il réclame l'abolition, au moins en ce qui concerne les instruments aratoires. Pour répondre à l'attente de la Chambre, qui désirait une déclaration sur l'attitude qu'adoptera le parti progressiste au cours de la session, M. Forke dit: "Nous sommes prêts à appuyer des mesures progressistes. Si le gouvernement soumet de telles mesures, il aura notre appui. Si non il devra supporter la responsabilité de ses actes."

L'amendement des conservateurs

M. Sutherland, député d'Oxford-sud, a présenté vendredi, à la fin d'un long discours protectionniste, l'amendement des conservateurs à l'adresse en réponse au discours du trône. En voici le texte: "Nous soumettons respectueusement à votre Excellence que cette Chambre se rend compte avec regret de la dépression qui se manifeste dans l'agriculture, ainsi que de l'exode très grave qui se produit dans le pays, en général; elle est déçue de constater que le discours du trône, s'il contient une mesure contre une partie importante de l'industrie, ne promet aucune mesure législative tendant à conserver et à agrandir le marché domestique pour nos producteurs canadiens; d'autant plus qu'une semblable mesure est visiblement nécessaire lorsque d'autres haussent leur tarif."

Personne ne semble bien enthousiaste de cet amendement prolixe compliqué et indigeste.

Au Sénat

Au Sénat, les hon. F.-F. Pardee et J.-L. Côté ont proposé l'adresse en réponse au discours du trône.

L'hon J.-L. Côté a dit, entre autres choses:

"Ce n'est pas sans crainte et beaucoup d'émotion que je me lève pour la première fois dans cette Chambre, pour seconder l'adresse en réponse au discours du trône qui vient de proposer si éloquemment mon honorable collègue de Lambton. Dans cette enceinte, illustrée par la présence d'hommes choisis parmi les plus éminents du pays, je me rends compte que ma bonne volonté peut seule suppléer aux talents qui me manquent et je compte, honorables messieurs, sur toute votre indulgence pendant que je m'acquitterai brièvement, très brièvement, de la tâche qui m'a été confiée par mes chefs.

"Permettez-moi de vous dire tout d'abord que mes occupations antérieures, jointes à une récente maladie sérieuse, ne m'ont pas préparé à l'éloquence parlementaire. Ayant quitté, jeune encore, la province de Québec, berceau de la famille, j'ai été tour à tour arpenteur, pionnier, explorateur, suivant dans les montagnes ou les prairies, les traces des premiers découvreurs et apprenant chaque jour à mieux connaître et à mieux aimer mon pays. Je suivais en cela l'exemple de huit générations d'ancêtres dont les sueurs ont arrosé le sol canadien, quand leur sang même ne coulait pas pour sa défense aux heures décisives de notre histoire.

Riche contrée

"Je me suis enfin arrêté un jour dans mes courses pour fonder un foyer au coeur de l'Alberta, cette vaste province située au sommet de trois des grands versants de l'Amérique du Nord, dont le sol est d'une fertilité incalculable, tandis que le sous-sol recèle des gisements considérables de charbon et autres minerais.

"Dans nos nombreuses rivières, alimentées par les neiges des Montagnes Rocheuses, existent des énergies illimitées, qui constitueront un système de transport naturel destiné à rendre un jour les plus grands services au point de vue d'une distribution économique de nos produits naturels, tout en maintenant le sentiment d'unité nationale.

Inconvénients à atténuer

"Au point de vue géographique, la province de l'Alberta se trouve à environ 768 milles du Pacifique et à 2,168 milles de l'Atlantique. Ces distances des deux océans imposent à sa production productrice des frais de transport élevés, qui constituent des charges fixes et onéreuses contre chaque propriété et chaque terre en culture, en un mot, c'est une taxe sur chaque producteur, c'est une taxe sur chaque citoyen de cette immense partie du pays. Cette taxe, sous le nom de "freight rate", a été beaucoup augmentée par des capitaux énormes qui ont été dépensés inconsidérément. Il est donc à souhaiter vivement que le gouvernement fasse tout en son pouvoir pour atténuer les inconvénients sérieux, qui résultent, pour nous de l'Ouest, des grandes distances qui nous séparent des marchés de consommation.

Grande production

"Honorable messieurs, je relisais dernièrement le rapport merveilleux de sir Sanford Fleming et de ses collègues sur leurs explorations des territoires du Nord-Ouest lors de la construction du chemin de fer Pacifique Canadien, et j'étais étonné de voir que toutes les prédictions les plus optimistes que contenait ce rapport se sont depuis réalisées à la lettre.

L'éminent ingénieur affirmait alors la grande fertilité du sol depuis la ligne 49me de latitude jusqu'à la Rivière la Paix, ce qui est démontré aujourd'hui par les nombreuses et belles fermes établies dans ce territoire albertain. Ces fermes ont fourni des produits agricoles pour un montant d'environ $250,000,000 cette année, quoique ces produits se soient vendus à des prix ridiculement bas. Le rapport indiquait aussi la présence de gisements considérables de charbon. L'Alberta a produit cette année sept millions de tonnes de charbon et l'existence du pétrole était attestée à différents points de la province.

"Le rapport que je viens de vous mentionner faisait remarquer la belle qualité de nos céréales, et je ne pourrais vous en donner de meilleures preuves qu'en citant les prix obtenus par des fermiers de l'Alberta au dernier concours annuel de l'exposition internationale des céréales de l'Amérique du Nord, tenu à Chicago."

Le sénateur de l'Alberta a déploré le trop grand nombre de voies ferrées parallèles dans l'Ouest et loué le programme d'économie du gouvernement.

PARIS — Le ministre des affaires étrangères vient de publier son livre jaune, depuis longtemps attendu, sur les négociations françaises pendant et après la conférence de la paix.

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE DANS LES PROVINCES DE L'OUEST

Un discours de M. Joseph Hamelin à propos des écoles fermées — On attaque les médecins à Régina — La loi des liqueurs de l'Alberta

Manitoba

Le bill autorisant la fusion de l'Université et du Collège d'Agriculture et le bill d'incorporation de la Manitoba Wheat Producers (Wheat Pool) ont été adoptés à l'unanimité, ce dernier avec de légers amendements. M. Norris, chef de l'opposition, a déclaré qu'il votait en faveur uniquement parce qu'il voulait donner toute la chance possible à la Coopérative, mais que le bill était mal dirigé et difficilement compréhensible.

Encore la commission des liqueurs

La motion Taylor, qualifiant d'injustifiables et extravagants les salaires payés aux membres de la commission des liqueurs est venue devant la Chambre. On se souvient que celle-ci a disposé la semaine dernière de deux amendements à cette motion par un vote favorable au gouvernement. Cette fois, le vote a été de 27 contre 17. M. Boivin (Iberville) qui avait voté la semaine dernière en faveur des amendements Norris et Hamelin, était absent de la Chambre au moment du vote.

Nos députés de mauvaise humeur

Il était entendu que la Chambre devait s'ajourner mercredi soir jusqu'à vendredi, dans le but de permettre à ses membres d'aller assister à l'exposition agricole de Brandon; mais au dernier moment une objection soulevée par M. Haig a fait échouer le projet. Nombre de députés qui avaient déjà bouclé leur valise ont dû se résigner à passer la journée à Winnipeg. M. Bracken a été le seul ministre à se rendre à Brandon. M. Norris y est allé aussi, accompagné de tous les membres de son parti, à l'exception de Mme Rogers. Les députés qui ont siégé, après avoir manifesté un instant leur mauvaise humeur, se sont mis résolument au travail et ont adopté rien moins que seize bills en seconde lecture. Bravo!

Le gouvernement et la colonisation

L'hon. A. Préfontaine, secrétaire provincial, a annoncé que le gouvernement étudiait le projet de placer des colons sur les terres appartenant à la province. Un inspection sera faite pour établir celles propres à la culture. Les colons n'auraient que les taxes à payer pendant les cinq premières années.

Le gouvernement et le radio

La discussion du budget du département des travaux publics a fourni à quelques députés l'occasion de critiquer la monopolisation de la radiotélégraphie dans la province par la compagnie du téléphone. L'hon. F.-M. Black a assuré que s'il y avait une demande d'un autre service de radiotélégraphie, elle serait étudiée.

Discours de M. Joseph Hamelin sur les écoles fermées

Nous donnons ici le texte du discours prononcé en Chambre le 27 février par M. Joseph Hamelin, député de Sainte-Rose du Lac, sur la question des écoles fermées:

Je ne saurais garder le silence quand il s'agit d'une question aussi importante que celle de l'éducation.

Comme père de famille et membre de la Législature du Manitoba, je comprends que c'est mon devoir de faire tous les efforts possibles pour donner à chaque enfant de notre province la chance d'acquérir une éducation.

Nous tous ici savons que chaque minute d'école perdue est autant de perdu pour l'avenir de l'enfant et que tout l'or et l'argent ne saurait payer le manque d'éducation.

Amendement insuffisant

Maintenant l'amendement qu'on veut passer ne solutionnera pas le problème, il ne remédiera qu'aux écoles ayant une évaluation minimum des districts non-organisés et des municipalités rurales.

Je suggérerais qu'on traite cette question d'une manière générale, sans tenir compte de l'évaluation de la municipalité. L'évaluation, aujourd'hui, ne compte pour rien; ce qui devrait nous occuper le plus, c'est l'impossibilité de la collection des taxes.

Pour cette raison, la Législature ne sera d'aucun service si nous ne pouvons trouver un moyen de financer les écoles jusqu'à ce que les conditions redeviennent normales.

Conditions onéreuses

Il est vrai que la section 9 stipule que la municipalité pourra emprunter des fonds et que le Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil garantira le remboursement, mais il y a la condition suivante: Si la municipalité devient arriérée d'un an dans ses paiements, elle sera placée dans les mains d'un administrateur.

Et quel sera le résultat?

1o. Ce seront de nouvelles dépenses sous forme de salaire à l'administrateur.

2o. S'il est impossible pour la municipalité de percevoir les taxes, comment espère-t-on que l'administrateur le fera, quand même il aurait un pouvoir illimité?

Il faut rouvrir les écoles

Nous n'avons pas le choix, et nous ne devrions pas hésiter à financer et rouvrir les 200 écoles fermées, nous rappelant qu'en ce moment il y a un nombre considérable d'enfants qui ne reçoivent pas l'éducation à laquelle ils ont droit, tandis que le gouvernement dépense des milliers de dollars en salaires exorbitants, et pour un grand nombre d'autres choses qui ne sont pas absolument nécessaires.

Le gouvernement aurait-il oublié la clause 3 de son programme politique, l'amendement qui règle l'assistance obligatoire, la loi qui oblige les enfants à aller à l'école jusqu'à l'âge de 16 ans, ou du moins jusqu'au grade 8?

Qu'est-ce que le gouvernement a à dire à cela?

Durant les dernières élections, on citait cette clause; on promettait, si on entrait au pouvoir, de mettre cette loi en force; simple illusion, vaines promesses pour tromper le public.

Il y a un an que nous rappelons au gouvernement qu'il y a plusieurs écoles de fermées qui demandent une attention immédiate. Plusieurs suggestions ont été offertes qui auraient pu solutionner ce problème.

L'instruction élémentaire d'abord

Quoique je comprenne qu'un cours d'université et une éducation plus élevée soient très désirables, je crois que, vu les temps difficiles par lesquels nous passons, il serait sage de nous en dispenser, ou du moins de les remettre à plus tard, jusqu'à ce que nous soyons en état de pouvoir nous les procurer, et de rouvrir nos écoles élémentaires pour que tous les enfants de la province en bénéficient.

En parcourant les estimés pour cette année, je vois que le gouvernement a diminué la concession d'octroi aux écoles élémentaires de $816,500 pour l'année 1923 à $815,000 pour l'année 1924. Ceci est déjà une réduction assez considérable. Cependant on a donné $610,000 aux universités pour l'année 1923 et on a élevé ce don à $733,000 pour l'année 1924, une augmentation de $123,000 au profit de 7½ pour cent seulement des enfants, au détriment de 92½ pour cent des autres. Nous demandons à la population entière de la province du Manitoba, en imposant des taxes énormes, de payer pour l'éducation de quelques-uns, tandis que nous ne nous occupons même pas de donner d'éducation à la majorité.

A cause des mauvaises récoltes

J'ai déjà dit que les municipalités étaient incapables de payer leurs taxes à cause des mauvaises récoltes et du prix insuffisant que le cultivateur reçoit pour ses produits, ce qui ne lui permet même pas de payer les taxes pour son école. En ce moment les municipalités ont plusieurs milliers de dollars en valeurs de certificats de ventes pour taxes, qu'elles ne peuvent pas écouler sur le marché.

Je suggérerais que le gouvernement prenne ces certificats et en avance la valeur, en débentures ou autrement, pour une période de 4 ou 5 ans. Ce serait là de l'argent bien placé, et en même temps ce serait dans l'intérêt des enfants de la province.

Saskatchewan

Le surplus du "Wheat Board"

Régina — Au lieu d'endosser la demande faite au gouvernement fédéral par la "Saskatchewan Wheat Producers" d'un octroi de $50,000 provenant du surplus non distribué de la Commission du blé, le comité législatif de l'agriculture a adopté un rapport suggérant que l'on demande au gouvernement fédéral de diviser ce surplus entre les provinces en proportion du blé fourni par chacune d'elles. Si cette division est faite, le rapport recommande au gouvernement de la Saskatchewan de faire à l'organisation de la Coopérative les avances qu'il jugera à propos.

Un bill qui n'avance pas

Le bill de l'union des églises semble devoir s'éterniser en comité. A l'une des dernières séances, M. Dunning a mis en garde contre le grave danger de voir des groupes de protestants passer en masse d'une église à une autre, dans le seul but d'assurer tel ou tel édifice aux unionistes ou à leurs adversaires; il a conjuré les deux factions de faire un effort sincère pour en venir à une entente. On disposera du bill en comité mardi.

Pour la réduction du tarif

La motion en faveur de la réduction du tarif, présentée par l'hon. Gardiner, a été adoptée, après un léger amendement de M. Sydney Bingham, député de l'opposition (Wilkie). A cette occasion, M. Dunning a demandé à la Chambre de présenter un front uni sur cette question, à un moment où il semble bien que le parlement fédéral va donner une nouvelle reconnaissance aux justes aspirations de l'électorat de plus en plus nombreux de l'Ouest. Il y avait accord unanime des deux côtés de la Chambre sur le principe même de la motion et la discussion a roulé simplement sur les motifs invoqués dans la rédaction du document.

La médecine et les médecins

Un bill pour amender la loi des professions médicales, présenté par le Dr W. Sahlmark (gouvernement, Saltcoats) a soulevé un vif débat autour de la médecine et des médecins. M. Robinson (gouvernement, Francis) a parlé des "deux ou trois stipulations innocentes" du bill qui étaient supposées être à l'avantage du public et a dit qu'elles étaient motivées par des intérêts privés plutôt que publics. M. H.-E. Jones (gouvernement, Tisdale), a également condamné la profession médicale sur un certain nombre de points.

La défense des médecins a été présentée par le Dr J.-M. Uhrich, ministre de la santé et M. D.-A. McNiven (gouvernement, Régina) un avocat.

Tous pour le plébiscite

Le bill en faveur du plébiscite sur la question des liqueurs est passé en deuxième lecture à l'unanimité et tous les orateurs ont approuvé la mesure.

M. Dunning a dit que le gouvernement se proposait d'être aussi expéditif que possible, après le plébiscite, mais qu'il n'avait pas l'intention de convoquer une session spéciale de la Chambre. Il a protesté contre l'immixtion des personnalités dans la question et a mentionné l'avertissement public qui lui avait été donné que si le peuple se prononçait en faveur du système de contrôle gouvernemental, les établissements de vente seraient connus sous le noms de "débits Dunning".

Question d'éducation

L'hon. J.-A. Cross, procureur général, a fait ressortir la valeur de l'éducation dans la promotion de la tempérance. "Je crains, a-t-il dit, que dans le passé il y ait eu une tendance à compter trop sur la loi et trop peu sur l'éducation. Plus de tolérance de la part des extrémistes des deux côtés ferait beaucoup pour obtenir une solution."

Il n'est pas agréable au procureur général d'avoir à envisager même la possibilité pour le gouvernement de s'embarquer dans la vente des liqueurs, mais à cause de la grande divergence d'opinions sur la question, il est fermement convaincu de la nécessité d'un referendum.

Alberta

L'union des églises

Edmonton — La Chambre n'a pas siégé le mercredi des cendres. Le bill de l'union des églises a soulevé beaucoup de discussion et a été adopté en seconde lecture dans des circonstances tout à fait uniques. L'hon. C.-W. Cross, ancien procureur général sous les administrations Rutherford et Sifton, qui est très fortement opposé au bill, voulait que l'adoption en seconde lecture fût sanctionnée par un vote. Mais d'après les règlements de la Chambre il faut que le vote soit demandé par cinq députés et M. Cross n'a pu en trouver que deux autres pour l'appuyer.

La loi des liqueurs

En comité plénier on a adopté un amendement à la loi de contrôle des [illegible]

la bière le samedi soir après 7 h. Les autres jours de la semaine, le dimanche excepté, ils seront ouverts de 7 h. du matin à 10 h. du soir.

La bière sera interdite dans les piques-niques.

On n'accordera qu'un nombre limité de licences, sur la base d'une par 500 habitants. Les wagons-restaurants des chemins de fer n'y auront pas droit.

PROCES DELORME

Le défilé des témoins continue sans qu'on apprenne rien de bien nouveau

Montréal — La déposition de M. Edouard Depocas, qui avait produit une certaine sensation, a bien perdu de son importance lorsque le témoin, contre-interrogé par l'avocat de la défense, a dû avouer qu'il n'était pas sûr d'avoir reconnu l'abbé Delorme devant sa porte, dans la nuit du 6 au 7 janvier 1922.

Les jurés ont assisté à la messe du mercredi des Cendres à la chapelle de N.-D. du Bon Secours et sont ensuite retournés au Palais de Justice où ils ont délibéré. Dans l'après-midi, ils ont fait le tour de l'île de Montréal en tramway et ont ensuite assisté à des expériences faites avec les revolvers déjà produits au procès Delorme, l'été dernier, et examiné les balles qui furent tirées par les détectives lors des premières expériences. Cet examen s'est fait dans le laboratoire du Dr Wilfrid Derome, expert médico-légal attaché à la cour du coroner. Les balles tirées par le revolver appartenant à Adélard Delorme ont été comparées avec d'autres provenant d'un revolver Bayard appartenant à la même série que celui de l'accusé. M. Oscar Haynes, armurier, et les avocats de la poursuite et de la défense ont assisté aux expériences.

A. Leclaire, chauffeur de fournaise, employé par Adélard Delorme, au moment du meurtre de Raoul, dont on perdit la trace à l'époque du premier procès de l'accusé, au mois de juin dernier, a été amené à Montréal par l'expert anthropométrique, M. Eugène Laflamme.

Leclaire a été retracé il n'y a pas longtemps dans une prison à Windsor, Vermont. Sa sentence expirait mercredi, de sorte que tout fut arrangé pour son transfert aux autorités canadiennes à la frontière.

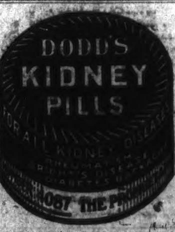
Leclaire n'a pas un souvenir très précis de ce qui s'est passé il y a deux ans et sa déposition n'apporte aucune lumière nouvelle.

Me Lucien Gendron a soumis le dé[illegible] dans la cause [illegible] tective Lajoie à un feu roulant continuel de questions, au point que le témoin, d'ordinaire doué d'un flegme tout oriental, a légèrement perdu patience.

Aucun fait nouveau n'a été révélé, sauf en ce qui regarde la paternité du fameux livre: "Ma version de l'affaire Delorme". Le témoin a déclaré qu'il l'avait écrit en collaboration avec M. Arcand, journaliste.

Lajoie a juré qu'il ne connaissait nullement la famille Delorme avant le 9 janvier. Il a ajouté qu'il ignorait diverses personnes mentionnées comme ayant indiqué de nouvelles pistes





VOLUME XI. WINNIPEG, MAN., MARDI 11 MARS 1924 NUMERO 40

Le poignard le plus aigu, le poison le plus actif et le plus durable, c'est la plume dans les mains sales. Avec cela on gâte un siècle. Il s'écrit aujourd'hui des choses qui lèveront en semences de crimes.

LOUIS VEUILLOT.

LA LIBERTÉ

La presse n'exerce pas seulement, comme beaucoup de journalistes le répètent aujourd'hui, une simple fonction "d'information rapide et exacte", elle a aussi, dans une démocratie, une mission éducatrice.

M. FOUILLEE.

LES MONOPOLES

Les monopoles sont mauvais; ceux des compagnies privées sont dans ce cas, ceux du gouvernement sont pires encore.

Quand quelque chose va mal, on entend souvent dire: "Le gouvernement devrait faire ceci, le gouvernement devrait se charger de cela". Quand une industrie donne de beaux revenus à ses actionnaires, d'autres disent: "Le gouvernement devrait s'emparer de cette exploitation et répartir ces beaux revenus sur la masse des contribuables". Et parfois le gouvernement s'empare de cette exploitation; mais, règle générale, les beaux revenus se changent en déficits qui retombent lourdement sur les épaules des contribuables sous forme d'impôts.

Les pays d'Europe ont fait l'expérience de ces entreprises gouvernementales et commencent à en avoir assez. La Russie s'y est ruinée en peu d'années. Voici ce que disait dernièrement, pour la France, M. Jean Legrave, de l'*Eclair* de Montpellier:

POUR EQUILIBRER LE BUDGET SANS ECRASER LES FRANCAIS

Il est impossible de réaliser dans un temps très court d'importantes économies, des économies fournissant assez de milliards pour équilibrer le budget des dépenses recouvrables, en renonçant aux monopoles d'Etat autres que les postes et télégraphes, c'est-à-dire aux monopoles des allumettes, des tabacs, des téléphones, des arsenaux et des chemins de fer de l'Etat. Pourquoi ne pas entrer résolument dans cette voie?

La raison de ceci est claire comme le jour; dommage qu'il faille perdre tant de temps et gaspiller tant d'argent pour en convaincre la masse. A l'habileté, qui est la condition d'avancement dans les compagnies privées, on substitue la faveur politique, et un âne, qui peut disposer de certaines influences, passe avant ceux qui le valent cent fois. L'incapacité régnant dans la direction, le coulage arrive prompt comme l'éclair, et le règne des déficits sévit là où les compagnies privées faisaient de beaux profits. Le gouvernement ne recourra pas au seul moyen logique de faire disparaître les déficits, c'est-à-dire remplacer les ouvriers inhabiles par des ouvriers compétents; il recourra aux taxes. C'est plus expéditif, mais ça fait beaucoup plus mal aux contribuables. Mais de quoi le contribuable se plaint-il? N'a-t-il pas demandé au gouvernement de s'emparer de telle ou telle administration?

Nos chemins de fer nationaux ont fait des déficits à raison de soixante millions par année, sous l'administration gouvernementale. Effrayé, le gouvernement a nommé un gérant et lui a laissé les mains libres. C'était se rapprocher des méthodes qui font le succès des industries privées. A peine deux ans de ce régime et les déficits ont en partie disparu. Les employés savent que les influences politiques ne les tiendront pas en position et alors ils font de leur mieux et donnent des résultats. Vingt-cinq pour cent des employés de certains départements ont été congédiés et la somme de travail reste la même. Certains employés faisaient de leur mieux, nous dit-on, pour mettre les trains en retard et se faire ainsi du temps *extra*. Maintenant l'employé perd sa place au troisième retard qu'il ne peut pas justifier, et les trains arrivent à l'heure.

Il n'est donc pas étonnant qu'on dise en France: *"Si vous voulez que la nation paye ses dettes, débarrassez-la des monopoles d'Etat et elle économisera des milliards"*.

A nous, en ce jeune pays, de nous défier de ces belles théories des exploitations d'Etat. De loin ça promet, de près c'est la ruine.

Le gouvernement a une seule fonction légitime: contrôler et non commercer. Qu'il laisse une saine concurrence avoir son cours, qu'il la stimule même et qu'il empêche l'égoïsme privé de pressurer la masse; c'est tout ce que les hommes d'ordre attendent de lui.

J. A.

MGR LAFLECHE

Le diocèse des Trois-Rivières a décidé d'ériger un monument à Mgr Laflèche. Il y a des figures qui passent à l'histoire sans l'aide du bronze ou du marbre, tant est profonde l'empreinte qu'elles ont laissée sur les choses de leur temps. Il est bon cependant de leur ériger des monuments pour les immortaliser, afin que les plus oublieux gardent le souvenir des grands hommes de chez nous.

Le Manitoba et l'Ouest ne doivent pas rester insensibles à l'hommage rendu au second évêque des Trois-Rivières. Un accident de santé a seul empêché Mgr Laflèche de remplir sa carrière épiscopale sur le siège de Saint-Boniface. L'infirmité, qui le cloua sur une chaise de malade pendant de longs mois, fit passer Mgr Taché à sa place. La divine Providence réservait le pieux missionnaire pour le siège des Trois-Rivières, où il joua un rôle qui dépassa beaucoup les limites de ce diocèse.

Champion de l'orthodoxie, il abhorait tout ce qui, de près ou de loin, sentait l'erreur libérale doctrinaire. L'ingérence de l'Etat dans le domaine scolaire lui répugnait particulièrement et il le proclama en maintes circonstances solennelles de sa vie. Sa connaissance profonde des Saintes Ecritures, le vibrant de son débit, sa belle voix au timbre argenté et surtout sa foi vive ont fait de lui l'un des maîtres incontestés de la chaire catholique en ce pays.

Le comité du monument a ouvert une liste de souscriptions dans la province de Québec. L'Ouest se doit de figurer sur cette liste. C'est un témoignage de reconnaissance à l'un des premiers et des plus illustres ouvriers évangéliques de l'Ouest canadien, c'est un hommage à un grand évêque et à un ardent patriote.

D. F.

De-ci de-là

L'infaillibilité du Pape et l'union des églises

Londres — Le cardinal Bourne, archevêque de Westminster, rappelle dans une lettre pastorale adressée aux catholiques de son diocèse qu'il y aura un vide à combler avant d'effectuer l'Union des Eglises chrétiennes. Le cardinal dit que le clergé catholique est prêt à faire de grands sacrifices pour restaurer l'Angleterre à l'unité chrétienne. Il déclare cependant que l'infaillibilité pontificale est une doctrine fondamentale de l'Eglise catholique et que toutes les discussions sur l'union seront vaines et ne constitueront qu'une pure perte de temps tant que les autres Eglises n'auront pas accepté cette doctrine.

Un aveugle de guerre "total et définitif" recouvre la vue de ses deux yeux

Paris — On annonce de Toulouse que le Dr Bonnefon, de Bordeaux, vient de pratiquer sur un aveugle de guerre une opération que, dans l'intérêt des victimes de cette atroce infirmité, il convient de signaler.

M. Elie Carrier, demeurant 12, côte de l'Ardenne, à Toulouse, avait reçu un éclat d'obus dans la tête qui avait déterminé une cécité complète. Il avait été réformé en 1920 pour infirmité "totale et définitive", avec atrophie de l'oeil droit.

Depuis, ce grand mutilé fut examiné par le Dr Bonnefon, qui, ayant constaté une modification des tissus, pratiqua sur M. Carrier une délicate opération, dont le résultat fut de rendre au patient la vue des deux yeux.

Il semble donc démontré que, dans certains cas, le mutilé des yeux ne doit pas perdre tout espoir.

Deux nouveaux cardinaux américains

Rome — Deux prélats des Etats-Unis vont être élevés au cardinalat au consistoire secret du 24 mars. Ce sont Mgr Hayes, archevêque de New-York, et Mgr Mundelein, archevêque de Chicago. Cette nouvelle a été annoncée au Vatican.

Le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat papal, a dit qu'il était heureux de voir que les Etats-Unis vont compter prochainement deux nouveaux membres au Sacré Collège. Le cardinal O'Connell, archevêque de Boston, est actuellement à Rome. La nouvelle de la promotion imminente de deux prélats de son pays l'a réjoui.

NN. SS. Hayes et Mundelein sont attendus à Rome le 17 mars. Ils auront une audience du Saint-Père avant le consistoire.

Il se peut que d'autres cardinaux soient nommés au prochain consistoire.

Ludendorff attaque le Vatican

Munich — Au cours du procès qui lui est fait pour haute trahison, le général Ludendorff a porté diverses accusations et fait diverses attaques. Il s'est fortement attaqué au Vatican en prêtant à Benoît XV des paroles qui prouveraient que le Pape fut hostile aux Etats centraux.

Les catholiques allemands ont été très émus par cette déclaration.

Les journaux de Rome, l'"Osservatore Romano" et le "Corriere d'Italia", répondent au général. Au cours de la guerre, disent-ils, des accusations semblables furent portées par les Alliés. Ceci prouve l'impartialité du Vatican.

Les missions de Mgr Breynat

Rome — Le Souverain Pontife a donné audience à Mgr G. Breynat, vicaire apostolique du MacKenzie.

Sa Sainteté écouta avec le plus vif intérêt les détails de l'évêque sur les progrès de l'Eglise catholique dans cette partie du Canada. Il félicita Mgr Breynat de ses labeurs apostoliques.

M. Philippe Roy délégué à Genève

Ottawa — M. Philippe Roy, commissaire général du Canada à Paris, a été désigné pour représenter le Canada au Bureau international du travail, dont l'assemblée s'ouvrira à Genève, le 8 avril prochain, assemblée à laquelle M. James Murdock ne peut assister en raison de ses devoirs parlementaires.

Sauvé de la guillotine par une question de forme

Paris — Le formalisme de la loi française a sauvé Albert Le Clery de la guillotine. Le Clery a subi son procès à Chartres pour tentative de meurtre sur un policier, et le jury n'hésita pas à le déclarer coupable à l'unanimité. On fit remarquer aux jurés qu'il n'était pas nécessaire d'insérer le mot à l'unanimité dans le verdict écrit et ce fut alors biffé. Ils négligèrent cependant d'apposer leurs initiales à la correction. A cause de cette omission, la cour suprême a invalidé le verdict.

IL Y A 50 ANS

Extrait du "Métis", 7 mars 1874

Le 2 mars la police de Winnipeg fait une descente dans la salle du soubassement de la sacristie, à Saint-Boniface, pendant une assemblée de la Société de Colonisation, sous le prétexte d'arrêter Louis Riel, qui n'est pas présent. MM. Girard, Dubuc et Larivière sont chargés de protester contre cette insulte.

Le bruit a couru à Ottawa qu'une dépêche venant du Manitoba annonçait que Louis Riel avait été assassiné.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Tous les journaux en parlent

Le **Droit** (Charles Gautier):

Aujourd'hui, tous les quotidiens français, quelle que soit leur nuance, à quelque parti politique qu'ils appartiennent, parlent de notre question scolaire et lui donnent même une place d'honneur dans leurs colonnes. C'est un spectacle qui inspire la force et la confiance; cette unanimité ne peut nous nuire auprès de M. Ferguson, de son gouvernement, et de la majorité anglaise d'Ontario.

Le **Soleil**, de Québec, s'est fait plus d'une fois l'écho de l'Association d'Education et de son digne président. Tout récemment, nous portions à la connaissance de nos lecteurs un appel de l'**Evénement** à M. Ferguson.

Nous citions hier l'opinion de la **Presse** et de la **Patrie** de Montréal sur le dernier rapport du Dr J.-L. Hughes. Dans son édition d'hier, la **Presse** revient à la charge et, en première page, fait un appel direct à l'esprit de justice du premier ministre d'Ontario.

Les promesses faites par M. Ferguson et rappelées par la **Presse**, la dignité du ton, et le caractère direct de l'appel, font de cette lettre un document dont on ne peut méconnaître l'importance.

De son côté, le **Canada**, organe libéral, fait des remarques très opportunes et très encourageantes: "Il ne faut faire de cette question (la question scolaire ontarienne) ni une querelle de races, ni un argument politique.

"Il faut en faire une question de justice! Que les partis oublient tout le côté politique et ne songent qu'à la conciliation, si nécessaire à la bonne entente en ce pays.

"L'occasion qui s'offre à l'hon. M. Ferguson de rectifier la situation est magnifique. Et nous serons les premiers à féliciter le chef conservateur de l'Ontario s'il apporte un remède à la situation."

Un appel à la justice

Voici le texte de l'appel de la **Presse** auquel fait allusion le **Droit**:

A l'honorable M. G.-H. Ferguson,
Premier Ministre de la
province d'Ontario.

Monsieur le premier ministre,

Lors de votre récente visite à la province de Québec, en novembre dernier, vous avez laissé entendre que l'année 1924 verrait une grande amélioration dans la situation du groupe canadien-français ontarien, en matière scolaire.

D'autre part, on a remarqué que, dans son discours du trône inaugurant la session actuelle, le lieutenant-gouverneur Cockshutt a parlé d'amendements aux lois scolaires d'Ontario.

Vous paraissez donc, monsieur le premier ministre, vouloir remplir votre promesse dans le plus bref délai possible. C'est un sentiment qui vous honore.

Nous espérons que l'épineux problème du bilinguisme va recevoir enfin une solution définitive et satisfaisante.

M. C.-B. Sissons, professeur à l'Université de Toronto, a étudié sous ses divers aspects la situation créée par le règlement XVII à la population de langue française d'Ontario. Une constatation s'impose: les parents canadiens-français estiment être traités d'une manière injuste par la législation actuelle. Or, comme le dit justement M. Sissons: "Pour donner de bons résultats, les lois scolaires doivent s'appuyer sur le respect et la sympathie des parents."

Il importe donc que le gouvernement ontarien examine sans plus tarder le moyen de supprimer ces griefs d'une section de la population. Le remède le plus efficace semble être d'abroger entièrement le règlement XVII et de le remplacer par une législation mieux appropriée. Votre tâche, M. Ferguson, en proposant semblable réforme à vos collègues, sera singulièrement facilitée par le revirement d'opinion qui s'est manifesté sur cette question de l'enseignement du français dans les écoles, dans les milieux ontariens de langue anglaise.

En effet, le nombre grandit sans cesse des personnes qui reconnaissent que les enfants canadiens-français d'Ontario ont, non seulement le droit d'apprendre l'anglais et de s'instruire par l'intermédiaire de leur langue maternelle, mais encore qu'il est dans l'intérêt de la province elle-même d'instituer pareil régime.

On compte parmi les plus ardents défenseurs de la cause française plusieurs de ceux qui, il y a quelques années, se montraient ses plus farouches adversaires. L'évolution est significative. Elle démontre que, mis en présence des faits, le citoyen de langue anglaise d'Ontario que n'aveuglent pas les préjugés ne peut décider autrement que d'appuyer les revendications de nos compatriotes.

La session qui vient de s'ouvrir à la législature ontarienne ne devrait pas se terminer sans que la question scolaire ait été heureusement réglée.

Le peuple de la province de Québec, monsieur le premier ministre, a confiance en votre esprit de justice comme en celui de vos collègues et de la population d'Ontario.

N'avez-vous pas tout intérêt à dissiper un malaise qui, sans parler du tort qu'il cause aux nôtres, nuit assurément au développement et à la prospérité de votre grande province?

Nous comptons donc sur vous, Monsieur Ferguson. Toute la province de Québec a les yeux tournés sur vous.

Il faut une réduction du tarif

Free Press (Winnipeg):

On fait actuellement un grand effort pour convaincre le peuple canadien que le seul moyen d'améliorer les conditions industrielles est de relever le tarif. Ce qui aiderait le plus aux industries canadiennes, ce serait une augmentation du pouvoir d'achat des cultivateurs, ainsi qu'une population agricole plus forte. Et c'est dans les provinces de l'Ouest que ces deux choses sont les plus nécessaires. Il est surprenant vraiment que les manufacturiers n'aient pas encore reconnu l'importance de ce facteur. Une augmentation du tarif affecterait le cultivateur, réduirait la marge de ses profits et son pouvoir d'achat, tandis qu'un tarif abaissé diminuerait le coût de la production agricole, augmenterait le pouvoir d'achat des fermiers et encouragerait l'immigration, tout en arrêtant le courant d'émigration.

Notre commerce avec la France

La Patrie (Montréal):

La dernière année avant la guerre a été la première où nos expositions en France ont atteint à trois millions de dollars et à cette époque, nos importations françaises se maintenaient malaisément autour de 15 millions.

Après la guerre, il a fallu plusieurs années de travail tenace pour obtenir cette exposition roulante qui est allée en France annoncer nos produits, quoique les frais de cette entreprise fussent insignifiants.

Il est impossible de déterminer exactement dans quelle mesure l'idée de réserver notre clientèle à l'Angleterre a entravé l'expansion de notre commerce avec la France; mais un pareil sentiment ne devrait dorénavant plus exister. Le sentiment est un obstacle au succès commercial. L'Angleterre elle-même ne s'écarte pas pour nous du principe que les affaires sont les affaires. La prospérité future du Canada dépend dans une large mesure de l'expansion de son commerce extérieur, et nous l'assurerons en nous appliquant à conquérir une place aussi large que nous pourrons la faire sur tous les marchés du monde.

LE RADIO ET LA COLONISATION

Les appareils de réception sont très nombreux chez les cultivateurs de l'Ouest

Le radio, qui transmet les nouvelles du monde entier jusque dans les districts agricoles les plus éloignés des villes et qui pourrait mettre tous les cultivateurs en communication avec les centres commerciaux, est devenu un important facteur pour la colonisation, au Canada. C'est ce qu'affirme un rapport que vient de publier le département de la marine. Ce rapport dit: "Le radio a détruit l'isolement dans lequel se trouvaient les cultivateurs des provinces des prairies. La solitude n'est plus à redouter. Les colons et les membres de leurs familles apprennent les principales nouvelles, tous les jours, entendent des concerts et reçoivent des collèges d'agriculture des renseignements sur les nouvelles méthodes d'agriculture. Ils apprennent aussi les derniers prix du marché. Les ménagères peuvent aussi s'instruire au moyen du radio et obtenir les conseils les plus précieux. Sur les 100,000 appareils de réception que l'on compte, au Canada, il y en a 60 pour cent qui appartiennent aux cultivateurs. C'est surtout chez les cultivateurs des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta que la multiplication des radios s'est faite rapidement. Dans la province du Manitoba, le gouvernement favorise la transmission à l'aide de son système de téléphone. Les postes de transmission, au Canada, sont au nombre de trente-huit. Ils sont situés dans les principales villes, depuis la Colombie britannique jusqu'aux provinces maritimes. La valeur des appareils de réception est de plus de $2,000,000.

LE CONTRAT DE LA COOPERATIVE

Les cultivateurs doivent-ils le signer?

Le grand obstacle, la cause principale de l'échec de la Coopérative, ce fut sans contredit le contrat lui-même. Ce contrat lie le fermier d'une façon absolue. Il ne laisse aucune porte de sortie. Il ne prévoit pas un échec possible, et que le résultat soit bon ou mauvais, durant cinq années il faudra le subir.

Un bon nombre de fermiers qui seraient entrés dans la Coopérative volontaire des *Grain Growers* se sont demandés s'il était bien prudent de placer durant cinq ans la totalité de leurs revenus dans l'organisation proposée. Si ça marche bien, tant mieux; mais si ça marche mal?

On nous dit: "Le contrat est inséparable de l'idée de coopérative." Non, ce n'est pas le cas. Le Danemark, la Suisse, la France et d'autres pays encore ont, il est vrai, des coopératives avec contrat; mais ces contrats étaient nécessaires parce qu'il y avait des frais d'installation. Dans le *Wheat Pool* nous n'en avons pas; les seules dépenses consistent dans les frais d'organisation et dans la location des bureaux. De plus, dans les pays cités, les coopératives ne couvrent qu'une partie du revenu des fermiers. En cas de fiasco, ce n'est qu'une perte partielle, tandis qu'ici c'est la totalité de nos revenus qui se trouve englobée; et en échange des liens qu'on nous impose, le contrat ne nous donne et ne peut nous donner aucune garantie.

Cet engagement de cinq ans sans conditions, sans garantie, sans possibilité de pouvoir se retirer, constitue le plus grave des dangers. Il est bon d'y réfléchir.

* * *

De plus, le pourcentage du versement à effectuer au fermier sur la livraison de son blé n'est pas mentionné sur le contrat. Il lui sera versé quelque chose. Mais quoi? Soixante-quinze pour cent de la valeur du grain, disent les avocats du *Pool*. Or Sapiro lui-même, à Battleford je crois, a proclamé que dans certains cas ce versement pourrait descendre à cinquante pour cent. Mais le contrat est muet sur ce point, et nous devrons accepter ce que l'on voudra ou ce que l'on pourra donner. Tant pis pour les signataires s'ils n'en ont pas suffisamment pour régler les affaires les plus pressantes.

On ne trouve aucune information non plus sur les dates des versements qui suivront. La raison nous dit que nous ne les aurons que très tard, l'été suivant, mais le contrat n'en parle pas. Il y a dans ces omissions d'autres dangers, parce que nous nous lions les mains sans savoir ce que nous recevrons, ni quand nous le recevrons, alors que nous savons fort bien ce que nous avons à payer tous les automnes.

Il y a aussi la livraison. L'on m'a dit presque des gros mots, lorsque j'ai affirmé que le contrat la plaçait tout entière sous la direction de la Coopérative. Or Sapiro vient de confirmer cette interprétation, en ajoutant toutefois qu'à l'impossible nul n'est tenu. Et le bon sens indique lui-même que pour remplir ses obligations, ou atténuer l'encombrement du marché, s'il veut l'essayer, le *Pool* doit pouvoir diriger les livraisons.

Comme principe d'affaires c'est parfait. Mais est-ce que les fermiers qui habitent près des villages, et qui ont coutume de charroyer en battant, vont être obligés de construire des graineries, s'ils reçoivent l'ordre de garder leurs grains? Et ceux qui sont éloignés, devront-ils attendre des ordres, au lieu de choisir le moment favorable? D'après le contrat, et pour que la Coopérative puisse produire de bons résultats, sans aucun doute, oui. C'est aux fermiers de voir si les bons résultats possibles du *Pool* sont suffisamment certains pour contrebalancer ces inconvénients.

* * *

Il y a enfin la question de direction. Qui va diriger? Qui va contrôler? Les directeurs, dit-on. Est-ce un bien bon principe d'affaires que d'avoir des directeurs élus tous les ans par des gens qui ne les connaîtront pas? N'est-il pas à craindre que nous n'ayons rapidement à la direction du *Pool* un groupe de beaux parleurs, de bons orateurs, qualités très avantageuses au Parlement, mais qui ne sont que de bien pauvres garanties chez des gens chargés de manipuler des centaines de millions de minots de blé?

D'autres affirment: "Le pouvoir sera tout entier entre les mains du gérant." Il sera engagé pour cinq ans et sera indépendant. Ce gérant sera un expert, et c'est la raison principale du contrat de cinq ans que de pouvoir retenir les services d'un homme expérimenté qui n'accepterait pas un engagement d'un an. C'est bien; mais alors, à quoi serviront les directeurs?

Que fera-t-on du gérant si, pendant cinq ans, il est indépendant de toute autorité, au cas où il achèterait des élévateurs ou des entrepôts en les payant le double de leur valeur — ce qui semble s'être produit dans certains *Pools des Etats-Unis*? Qu'en fera-t-on si, en accord ou non avec quelques directeurs, il se sert de notre récolte, qu'il aura presque tout entière entre les mains, pour influencer le marché mondial et spéculer à son profit et à celui de ses amis?

La tentation sera constante, elle sera terrible. Il faudra un homme d'une intégrité extraordinaire pour n'y pas succomber. Et il pourra le faire avec un minimum de risques. Quelle arme avons-nous pour nous protéger? Aucune, en dehors des assemblées annuelles, où on ne nous dit généralement que ce qu'on veut bien nous dire.

Et nous en arrivons toujours à la même conclusion: Ah! si ce n'était que pour un an, ou s'il y avait dans le contrat une clause prévoyant la dissolution de la Coopérative sur un vote de la majorité des membres, ou permettant à ceux-ci de se retirer au bout d'un certain temps! Mais il n'y a rien de tout cela. En signant, c'est pour cinq ans que l'on s'engage, quoi qu'il puisse arriver.

Toutes ces craintes, toutes ces inquiétudes, tous ces dangers ont calmé l'enthousiasme du plus grand nombre et expliquent l'échec de la Coopérative dans les deux provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Des démarches, nous affirme-t-on, ont été faites pour obtenir une amélioration du contrat, afin de le rendre plus clair et

(A suivre à la page 4)

LE CONTRAT DE LA COOPERATIVE

(Suite de la page 3)

moins dangereux. Elles n'obtinrent aucun succès. Nous sommes donc dans une situation absolument indentique à celle de l'année passée, avec cependant cet avantage que la saison est meilleure parce qu'elle laisse le temps voulu pour créer une organisation raisonnable, ce qui était, l'automne dernier, une impossibilité absolue.

* * *

Les informations qui nous sont parvenues ces jours derniers ne changent pas grand'chose à ce que nous savions déjà.

Sans être renseigné d'une façon certaine sur les motifs de l'intervention de l'expert californien, l'on commence cependant à s'apercevoir qu'il ne travaille pas pour des prières. Ceci est plus conforme à la nature humaine et ne surprendra personne. Lorque, dans une assemblée, j'entendis un auditeur crier à Sapiro: "Mais Howard, par qui est-il payé?", et Sapiro répondre d'un air ironique: "Je désirerais bien le savoir moi-même", je me disais à part moi: "Que répondrait Howard, si on lui posait la même question au sujet de Sapiro?"

Car il est évident qu'aucune personne d'une intelligence moyenne ne pensera un seul instant que Sapiro, qui a reçu jusqu'à $30,000 pour un travail de quelques semaines, et qui doit être habitué à des honoraires somptueux, ne soit venu, deux années de suite, passer plusieurs semaines de son temps au Canada dans le seul but de nous être utile.

Ceci d'ailleurs n'ajoute ni n'enlève rien au mérite de la Coopérative elle-même, et je plains sincèrement ceux qui en sont réduits à déblatérer contre les personnes pour défendre ou attaquer une cause. C'est là la preuve manifeste d'un manque complet d'argument.

Il a été prouvé également que quelques *pools* ont été de véritables paradis terrestres pour certains individus en quête de grasses sinécures, aussi bien que pour les organisateurs et leurs amis. Ceci est infiniment plus grave, parce que cela nous montre d'une façon très nette que la réussite d'une coopérative dépend entièrement de l'honnêteté et de la compétence de sa direction. Il est infiniment plus facile d'en faire un fiasco coûteux et ruineux que d'en faire un succès; et je me demande sans cesse si une maison d'affaires comme le *Wheat Pool*, ayant à sa base un système de suffrage universel, est assurée d'avoir toujours à sa tête le personnel voulu.

C'est sûrement là l'un des plus graves dangers de toute l'organisation. L'ex-président du Bureau des Fermiers Américains est venu nous dire que les coopératives de blé organisées aux Etats-Unis avaient été une faillite complète. Sapiro assure que ces coopératives étaient trop restreintes pour prétendre au succès, et il peut avoir raison. Mais on se demande pourquoi les fermiers américains n'ont pas élargi leurs *pools*, pourquoi ils ne les ont pas amalgamés, pourquoi Sapiro n'a pas réussi à évangéliser ses compatriotes, comme il semble vouloir réussir à évangéliser les nôtres? Questions importantes et inquiétantes pour nous, qui nous préparons à faire une vaste expérience.

M. Howard nous a enfin cité l'échec de la coopérative du café dans l'Amérique du Sud. Il apparait que ce *pool*, en ne livrant le café au commerce que petit à petit, fit monter les prix considérablement, jusqu'au moment où les producteurs, alléchés par des profits rémunérateurs, augmentèrent leurs plantations, pendant que la consommation, gênée par les hauts prix, diminuait considérablement, laissant au *pool* des surplus énormes qui durent être jetés à la mer. Ces faits confirment exactement la théorie que j'ai déjà développée, à savoir qu'il est impossible de contrôler les prix d'une machandise mondiale comme le blé, la production se développant d'autant plus vite que les prix deviennent plus avantageux, pendant que la consommation diminue dans les mêmes proportions par rapport aux prix, causant ainsi des effets absolument contraires à ceux recherchés par le *Pool*.

D'un autre côté, il est admis que différentes coopératives avec contrats ont réussi aux Etats-Unis à causer une augmentation notable des prix de vente pour les denrées qu'elles contrôlent. Les adversaires des coopératives prétendent que ce résultat, possible sur un marché local, avec un produit local, ne l'est pas avec un produit mondial. Ils ajoutent que cette hausse des prix n'est que temporaire et disparaitra rapidement avec une surproduction inévitable. La production se contrôle dans une manufacture, elle ne se contrôle pas chez des centaines de milliers de fermiers.

* * *

Les partisans du *Pool* affirment que le résultat atteint sur un marché local est possible sur un marché mondial avec des organisations plus puissantes, et sans être de leur avis, je crois que l'expérience vaut d'être tentée. Le *Pool* peut donner d'excellents résultats s'il est bien dirigé. J'aurais préféré, par le fait même que c'est une exprience, la voir à l'épreuve sur une base volontaire. Je regrette le contrat de cinq ans et les dangers réels qu'il renferme. J'hésite moi-même à enchainer ma récolte, ma volonté, mon initiative pour cinq longues années. Je me rends compte que c'est un très gros risque à courir, et peut-être un jour ou l'autre aurons-nous à regretter terriblement d'avoir apposé nos signatures au bas du contrat. Mais ce sera une satisfaction à l'opinion publique. Si le *Wheat Pool* n'a pas l'occasion de faire ses preuves, dans dix ans d'ici nous entendrons encore dire: "Ah! si nous avions eu le *Wheat Pool!*"

Car la question, aujourd'hui, n'est pas de savoir si nous aurons une coopérative sur une base volontaire ou une coopérative avec contrat. Mon choix serait alors vite fait. Non, la question est de savoir si nous aurons un *Wheat Pool* avec un contrat, aussi dangereux soit-il, ou pas de *Wheat Pool* du tout.

Pour ma part, je trouve que la décision à prendre est si grave et peut avoir des résultats si profonds dans un sens ou dans l'autre pour le pays et les individus, que pour rien au monde je ne me hasarderai à dire à un homme: "Signez", pas plus que je n'accepterai de lui dire: "Ne signez pas".

J'ai expliqué de mon mieux les exagérations du projet, ses avantages possibles et ses dangers. C'est au lecteur à en tirer les conclusions.

Je désire beaucoup voir le *Pool* à l'oeuvre; ce sera une satisfaction pour le pays et peut-être un bien. C'est à chaque fermier d'étudier sa situation financière, de se demander si elle lui permet de joindre la Coopérative, d'examiner et de peser les arguments développés pour et contre, et de prendre une décision en connaissance de cause, sans se laisser entraîner par un courant d'opinion quelconque.

Raymond DENIS.

TRIBUNE LIBRE

Une demande d'explication

Storthoaks, Sask., le 5 mars 1924.

M. le directeur de la Liberté,
Winnipeg.

Cher Monsieur,

Dans un numéro de votre journal daté du 26 février, je remarque, dans l'article intitulé: "Trois avantages du "Pool", écrit par M. R. Denis, un paragraphe que je ne puis comprendre.

Je suis encore tout à fait nouveau dans la culture et peut-être encore trop jeune pour comprendre à fond le manipulage des grains.

Ce paragraphe se lit comme suit:

"De même le "Wheat Pool" pour employer cette méthode, aura besoin d'obtenir de très fortes avances — probablement plusieurs millions de dollars — et j'ai grand peur qu'il ne puisse pas les avoir des banques, qui l'accuseront de vouloir spéculer."

Pour moi, ce que je peux prévoir, c'est que le Cartel, dont je fais partie, aurait à emprunter assez d'argent pour payer sur livraison tout le blé charroyé en octobre par ses membres, du moins pour payer les trois-quarts environ du prix courant, tel que convenu dans le contrat signé par les actionnaires.

Ayant vendu d'avance pour livraison du mois d'octobre à $1.02, disons, je ne vois pas ce qu'il peut y avoir de spéculations de la part du Cartel. Les actionnaires seront forcés de se contenter de ce que leurs vendeurs auront pu obtenir. La chose que je vois qui pourrait arriver, c'est que si les livraisons venaient à monter plus haut que $1.02, les membres auraient peut-être à souffrir une perte, mais non pas le Cartel lui-même comme un tout.

Alors je serais content si M. R. Denis, dans un prochain numéro de la Liberté, voulait bien expliquer pourquoi le Cartel serait forcé de faire un si gros emprunt et pourquoi il serait peut-être accusé par les banques de vouloir faire de la spéculation.

Je vois bien moi-même que vendre le blé à l'avance pourrait être un risque pour un spéculateur, mais non pas pour le Cartel, qui sera assuré d'avance d'avoir son blé pour remplir le contrat qu'il aurait pu entreprendre.

Un peu d'indulgence, s'il vous plait, si je ne comprends pas. Veuillez être assez bon d'expliquer un peu ce paragraphe. Vous ferez grand plaisir à un jeune homme qui prend beaucoup d'intérêt à vos articles sur le Cartel du blé.

Vous remerciant d'avance, je demeure, avec mes salutations les plus empressées,

Votre respectueux,
Alphonse TOUPIN.

Reliques du "Dixmude"

Rome — On rapporte que les pêcheurs qui tendent leurs filets au large du cap San Marco, Sicile, ont découvert plusieurs objets ayant appartenu au personnel du dirigeable français "Dixmude", détruit par la tempête il y a quelques mois au cours d'une envolée au-dessus des côtes africaines. Parmi les articles trouvés, il y a un appareil de télégraphie sans fil, un baromètre, une lumière de poche, un drapeau français, un ordre du jour louant l'équipage du "Dixmude" et quelques cartes de visite.

On présume que la carcasse du vaisseau aérien gît sous l'eau à proximité de San Marco.

A Travers les Centre Français

Des correspondants spécianx de la "Liberté"

FANNYSTELLE

Parties de cartes

Le 24 février avait lieu l'inauguration de notre nouvelle salle dans le sous-sol de l'église. Nous devons ce local à la générosité d'un donateur qui nous a fourni le matériel et au dévouement de quelques paroissiens qui ont donné une semaine de travail. Que le bon Dieu leur rende au centuple ce qu'ils viennent de faire pour le progrès de nos oeuvres paroissiales!

L'union fait la force. A Fannystelle, nous sommes unis; il n'y a pas de ces bâtons — toujours plus ou moins propres — pour embarrasser les roues de notre char paroissial. Aussi, nous sommes tous heureux en dépit de la crise financière par laquelle nous passons.

Mlle Alice Olivier a gagné le prix des dames, donné par Mlle V. Lespérance, et M. Gabriel Mollot, celui des hommes, présenté par M. H. Arnal.

Baptême

Le 20 février: Joseph-Oscar-Marcel, enfant de M. et Mme Eudore Lacourse. Parrain et marraine: M. et Mme Oscar Cyrenne.

Silos

Je suis heureux de publier les noms des deux premiers qui, à Fannystelle, ont eu la bonne idée de construire des silos: ce sont MM. Eugène Painchaud et Achille Morissette. Leurs portraits seraient à faire encadrer. Ils sont contents de nourrir leurs animaux avec ce que quelques-uns — ceux qui ne connaissent pas l'ensilage — appellent du bois de corde. Ils ne regrettent qu'une chose, c'est de ne pas avoir eu de ce bois de corde-là plus tôt.

On dit que l'hiver prochain plusieurs vont chauffer leurs vaches au bois de corde. Ca coûte moins cher que de les chauffer aux "bottines d'avoine" et ça brûle moins vite les "grils" de nos fournaises à lait.

Crème

Il s'exporte actuellement près de $1,000.00 de crème par mois. Si l'on y ajoute la quantité de beurre qui se fabrique à Fannystelle, cela fait un beau montant. Ce n'est pas mal pour commencer, car ce n'est que le commencement. On trouve que ça paye d'avoir des vaches!

Poules

On s'occupe de plus en plus de la production des oeufs: on n'en a expédié à Winnipeg jamais autant que cet hiver. Dans un concours, M. Etienne Poitras remporterait certainement le premier prix. Aussi il est content de ses poules. Des poules, ça paye!

Hourra pour les poules et les vaches!

STE-ANNE-DES-CHENES

Tableau d'honneur pour le mois de février, au couvent

Grade XI — 1. Annie Lanthier; 2. Norman Finnigan.

Grade X — 1. Claire Mousseau; 2. Marie-Ange Desautels.

Grade IX — 1. Myrtle Hunt; 2. Marguerite Levasseur.

Grade VIII — 1. Antoinette Boulet; 2. Eva Girouard.

Grade VII — 1. Berthe Beauchemin; 2. Marie Aubertin.

Grade VI — 1. Alfred Perron et Simone Perron, égaux.

Grade V — 1. Yvonne Guay; 2. Michel St-Jacques.

Grade IV — 1. Anna Sicotte; 2. Fortunat Magnan.

Grade III — 1. Laura Perron; 2. Oril DeMontigny.

Grade II — 1. Cécile Gauthier; 2. Marguerite Prairie.

Grade I — 1. Marguerite Mahé; 2. Edmond Tougas.

Municipalité

M. J.-F. Kehoe, auditeur provincial pour les municipalités, est venu faire l'audition des livres la semaine dernière. Il a félicité notre jeune secrétaire de la bonne tenue de ses livres. Il a dit que notre municipalité de Sainte-Anne était dans un état financier meilleur que bien des municipalités de la province. Ne nous décourageons pas.

Partie de cartes

Le 16 de ce mois, les Enfants de Marie donneront une partie de cartes au profit des orgues du sanctuaire. Encourageons-les; allons à la partie en grand nombre.

Vaches payantes

Pour ceux qui diraient que les bonnes vaches bien soignées ne paient pas, voici un petit calcul. M. Félix Tétreault, de notre paroisse, a onze vaches. Toutes dépenses payées, ses vaches lui ont rapporté l'an dernier $1,100. Un profit net de $1,100, voilà qui compte. Sans doute, M. Tétreault a soin de ses vaches; il ne les nourrit pas avec des perches de clôture, et elles sont en meilleur état que les vaches maigres aperçues en songe par le vieux Pharaon. Mais quand ça paye, ça vaut la peine qu'on travaille.

A vendre

Il y a ici quelques bonnes terres à louer ou à vendre. Quelques-unes sont dans le village ou tout proche du village. Ceci compte pour un père de famille qui veut envoyer ses enfants au couvent. Dernièrement un compatriote venait ici. Il disait: "J'ai onze enfants; là où je reste, c'est la femme du ministre qui fait l'école. Vous comprenez, je veux partir de là au plus vite. Je veux me placer pas loin d'un couvent, pour donner à mes enfants une bonne éducation." Il est presque décidé que ce monsieur va louer une terre dans notre village. Qu'il soit le bienvenu!

Si quelqu'un désire avoir des renseignements sur les terres à louer ou à vendre, il peut s'adresser au Père Roberge, curé, ou à M. Philippe Guay, Sainte-Anne des Chênes, Man.

Grains de semence

M. Philippe Guay a l'agence de la compagnie qui vend le blé 'Kota, le blé d'Inde, le trèfle d'odeur, etc. Ces grains portent la garantie du Collège d'Agriculture. Pour se les procurer, on peut s'adresser à M. Philippe Guay.

Du français

Nous avons oublié de féliciter nos marchands et nos hommes d'affaires de la paroisse de Sainte-Anne qui ont fait publier cette année leurs calendriers dans les deux langues. N'oublions pas qu'ils nous ont promis aussi d'avoir des états de compte bilingues. Nous allons voir s'ils sont hommes de parole.

N.-D. DE LOURDES

Il serait bon, je crois, de faire voir que notre village progresse. Dans les premiers jours de février les gens du nord du village votaient l'établissement d'un conseil de village. Ce sera un bon moyen pour eux de faire dépenser plus équitablement, et là où ce sera le plus nécessaire, l'argent qu'ils auront de la municipalité.

Notons que ce succès est dû aux démarches faites par la Chambre de Commerce, qui sut être très active l'an dernier pour obtenir cette réalisation et à la bonne entente entre les contribuables intéressés.

Notons aussi que seul le nord du village a pu obtenir ce conseil, à cause d'une population assez forte pour y avoir droit. Notre village se trouve dans deux municipalités différentes le côté nord est dans celle de South Norfolk et le côté sud dans celle de Lorne. La population totale du village est de 335 âmes.

* * *

Nos jeunes du Cercle Jeanne d'Arc continuent leurs réunions qui se font de plus en plus intéressantes. Leur aumônier, le Père Champagne, sa[it] les intéresser par des récits d'histoire, de religion, etc.

Tous les jeudis un de nos prêtres ou un de nos membres a un travail sous forme de conférence à présenter.

Tout récemment nous avons eu une discussion intéressante sur les avantages et les désavantages de l'automobile. M. Louis Kolly sut démontrer avec beaucoup de tact l'inconvénient de ce véhicule, surtout pour les fermiers. De son côté, M. Jean Delaquis fit un très bon plaidoyer en faveur de l'auto et en traitant de la question d'une manière générale, il démontra depuis le début de l'automobilisme les avantages pratiques que l'on en a retirés.

A une autre réunion, M. Pierre Bazin nous parla d'agriculture. Etant fermier lui-même, il nous intéressa. Il démontra quel genre de culture il [faut] faire pour redonner à la terre un peu de ce qu'elle perd par une production qui finit par l'épuiser en humus, azote, etc. Chacun de ces détails fut appuyé par des faits de sa propre expérience ou par des informations de bonne source.

Cette semaine, M. Henri Brayère nous donna le récit de la lutte que les nôtres font en Ontario au point de vue scolaire, depuis 1912. Il expliqua les règlements XVII et XVIII et la crise qu'ils ont provoquée. Il nous fit voir leur injustice au point de vue de l'enseignement de notre idiome national à nos enfants. Il mentionna les dévoués défenseurs de notre cause, les grands sacrifices faits pour créer et maintenir des écoles bilingues.

Une telle persécution révèle la vitalité d'une race. La race canadienne vivra en dépit de tout et remplira la mission à laquelle la Providence semble l'avoir appelée.

SAINT-NORBERT

Le 28 février Mlle Lorette Grandmont, fille aînée de M. Jos. Grandmont, de Saint-Norbert, quittait la terre pour s'envoler vers un monde meilleur. Elle n'avait que 17 ans.

Au début du mois de décembre dernier une grande faiblesse l'empêcha de poursuivre ses études; quelques semaines plus tard, le médecin diagnostiquait la consomption. Grandes furent la surprise et la peine dans le coeur de ses chers parents, mais non moins grande fut leur résignation chrétienne devant l'inexorable décret du Maître tout-puissant.

Lorette frémit à la pensée d'une mort prochaine; cependant la foi et la soumission à la volonté de Dieu emportant, elle fit généreusement le sacrifice de sa vie. Trois mois suffirent à consumer cette frêle tige.

Nous avons l'espérance que Dieu aura eu pour agréable les cruelles souffrances des derniers jours, et que déjà notre chère amie jouit là-haut du bonheur éternel.

Pour elle nous offrons nos plus ferventes prières, et à la famille éprouvée, notre plus vive symapthie.

* * *

Naissance

Le 7 mars, à M. et Mme Henri Boux, une fille, Marguerite-Marie-Jeanne-Henriette. Parrain et marraine: M. Paul Lemaire et Mme Joseph Boux, oncle et tante de l'enfant.

MADAME DE LA PELTRIE

Fondatrice des Ursulines de Québec

I

Naissance et éducation

Marie-Madeleine naquit à Alençon en 1603, deux ans après le roi Louis XIII. Son père, sieur de Chauvigny, nom d'un bourg actuel d'environ huit cents âmes du Loir-et-Cher, et seigneur de Vaubougon, était l'héritier d'une noble et riche famille de l'Orléanais. N'ayant point de fils pour perpétuer son nom et ayant établi sa fille aînée, il s'étudia à inspirer à sa fille, conjointement avec sa noble épouse, la culture des vertus morales et des excellentes dispositions chrétiennes. L'enfant répondait à ses desseins. Elle orna, de bonne heure, son âme des riches dons de la pureté, de la modestie, de l'application au travail et de l'amour des choses saintes. La fréquentation de l'église, dimanches et fêtes, ainsi que l'amour des pauvres devinrent ses délices: elle visitait les malades et consolait les affligés.

Dévouée au prochain et aux oeuvres de miséricorde, elle se pliait néanmoins aux volontés de ses parents, qui exigeaient d'elle la conformité aux personnes de sa condition et de son rang. Inattentive aux grâces de sa jeunesse, elle aimait à couvrir d'un voile les charités qu'elle distribuait aux déshérités des biens de la fortune.

Sa mère s'appliqua à former son coeur et son esprit. La correspondance ultérieure de la fille révèle l'intervention délicate et intelligente de la mère. De sorte que le proverbe se réalise avec une imposante vérité: "Telle fille, telle mère!" Le monde de son entourage ne tarda point à rendre témoignage à cette éducation familiale.

Après quelques années, Marie-Madeleine sentit que ses inclinations tendaient vers la vie religieuse. Ses parents s'en aperçurent et, malgré leur piété, travaillèrent à l'en détourner. Ils eurent recours aux divertissements. Elle avait alors dix-sept ans. Ce fut l'occasion d'une brillante soirée, accompagnée de réjouissantes invitations. Vain espoir! Le lendemain, la jeune fille méditait au pied de son crucifix, toute en larmes, sur la vanité des plaisirs et de la vie du monde, si tendue de pièges à l'innocence et la vertu. Et elle s'écria, triomphante et résolue: "Oui! J'irai au monastère implorer un séjour temporaire pour inaugurer les pénitences du carême. Une fois entrée, je m'efforcerai d'y persévérer!" Elle s'y rendit, en effet, les jours suivants, écrivant à ses parents de lui accorder quelques moments de repos et de réflexion.

II

Mariage forcé

Le monde, même le meilleur, se désiste souvent des desseins de Dieu. Sans le savoir, parfois il s'y oppose pour suivre ses projets d'avenir. Telle fut la conduite du sieur de Chauvigny envers sa fille.

En 1620, sortant du monastère de force et emmenée au foyer par un père et une mère désolés, leur demandant même pardon de sa fuite soudaine, elle dut consentir à se laisser marier à un gentilhomme de naissance. C'était le chevalier Charles de Gruel, seigneur de la Peltrie, originaire de Bévilliers, près de Mortagne, dans la Beauce normande. Leur union, qui leur donna une fille, laquelle mourut au berceau, ne devait durer que cinq ans. Ainsi, à l'âge de vingt-deux ans, Marie-Madeleine, devenue veuve, héritait d'une grande fortune et de sa liberté.

Aussitôt, comme une autre Jeanne de Chantal, sa contemporaine, elle sentit renaître ses aspirations vers la vie religieuse. Elle émit le voeu au ciel de lui consacrer le reste de ses jours. Comment a-t-elle accompli sa promesse? La Vénérable Marie de l'Incarnation l'a raconté dans l'une de ses lettres.

III

Vertus de sa viduité

L'état des âmes abandonnées du Canada une fois connu, elle hésita néanmoins, durant plusieurs mois, entre la voie indirecte de conversion par la prière et les austérités du cloître et la voie immédiate de l'expatriation en la lointaine colonie. Elle consulta ses guides spirituels et se résigna à attendre l'heure assignée par la Providence. "Tout vous appartient, ô mon Dieu, mon coeur, ma fortune, ma vie!"

Le décès de sa mère vint briser soudain les attaches familiales. Puis se présenta l'épreuve de la souffrance; sa santé fut gravement compromise par un mal que la science médicale reconnut sans espoir. Sans s'émouvoir de son état critique, la malade adopta l'héroïsme de la résignation et de l'abandon. Un jour, cependant, persuadée et obsédée de sa future mission en terre étrangère, elle adressa un voeu à saint Joseph, à savoir: "que si elle recouvrait les forces physiques antérieures, elle ferait ériger un monastère en son honneur et y passerait sa vie jusqu'à la mort à instruire les petites indigènes". Autour d'elle, on préparait l'habit du Tiers-Ordre franciscain pour l'ensevelir. Mais, à son réveil, elle se trouva subitement guérie! Les médecins durent constater la véracité du fait; l'un d'eux s'écria même: "Madame, vous êtes guérie et votre fièvre a passé au Canada!"

Etant parfaitement rétablie, elle se mit en devoir d'accomplir sa promesse. Mais son père s'occupait simultanément à lui faire prendre de nouveaux liens dans le monde: parents et amis lui suscitèrent plusieurs procès, en vue de lui ôter la disposition même de sa fortune. C'était frapper l'innocente à la prunelle de l'oeil et au coeur. Toutefois le ciel prêta sa force à sa faiblesse. La jeune veuve ayant consenti à adopter une union fictive avec Monsieur de Bernières-Louvigny, trésorier de France à Caen, gentilhomme très riche, fort considéré et ami de Monsieur de Vaubougon, les procès eurent une solution immédiate et favorable. Sur les entrefaites, Madame de la Peltrie perdait son père: ce qui détermina M. de Bernières à accepter le rôle de l'époux apparent de la jeune veuve.

IV

Préparatifs de départ

Dès lors, tous deux s'appliquèrent conjointement à organiser une entreprise en Nouvelle-France. Elle exigeait un voyage à Paris et à Tours; ils s'entendirent pour le faire ensemble, soutenus par la pensée du bien surnaturel qui en devait résulter, contre les critiques et les railleries du public.

Arrivée à Paris, Madame de la Peltrie consulta Vincent de Paul et le Père de Condren, Supérieur de l'Oratoire qui, tous deux, approuvèrent son projet comme inspiré de Dieu. Lorsque M. de Bernières l'y rejoignit, elle ne sortait plus qu'en sa compagnie. Après avoir entretenu le Père Poncet, Jésuite, ils se dirigèrent sur Tours auprès de Marie de l'Incarnation. On sait que cette Ursuline avait joui d'une vision concernant sa mission du Canada. L'archevêque de Tours, Mgr Deschau, mis au courant des desseins de Dieu, s'empressa de bénir leur projet; il voulut que l'on fit le plus cordial accueil à la visiteuse au monastère des Ursulines. "Dès que je l'eus envisagée, a écrit Mère de l'Incarnation, je me souvins de ma vision, et je reconnus en elle la compagne qui s'était jointe à moi pour aller au Canada, il y avait six ans depuis". On agréa de leur donner comme missionnaire la soeur Marie de Saint-Bernard, qui prit le nom de soeur Saint-Joseph.

C'était le 22 février 1639 que les quatre voyageurs quittaient Tours pour retourner à Paris. Madame de la Peltrie y fit rédiger l'acte par lequel elle assurait à sa fondation de Québec la rente annuelle de neuf cents livres, provenant de sa terre d'Haranvilliers; somme qu'elle augmenta de six cents autres dans la suite. Les missionnaires allèrent aussi offrir leurs hommages à la reine Anne d'Autriche, qui ne cessa plus de s'intéresser à leur oeuvre d'apostolat; mais elles échouèrent dans leur tentative à détacher une ou deux compagnes de leur monastère de Paris. La communauté de Dieppe s'estima heureuse de leur adjoindre la Mère Cécile de Sainte-Croix.

Cependant la généreuse fondatrice, n'ayant pu charger le bagage de sa petite colonie à bord des vaisseaux en partance, se vit contrainte d'en noliser un à ses propres frais; elle y fit mettre pour huit mille livres de provisions, meubles et marchandises. C'était le 4 mai, jour des adieux. M. de Bernières restait chargé de l'administration des biens et intérêts de Madame de la Peltrie.

L. L. J.

(A suivre)

CHRONIQUE
Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

Souviens-toi, O Homme

Le carême est une époque de pénitence, de jeûne de renoncement, de réflexion. L'Eglise, le tout premier jour, nous exhorte d'abord par une leçon d'humilité: "Souviens-toi, ô homme, que tu es poussière, et que tu retourneras en poussière." Convenant avec elle de cette vérité incontestable, il devrait être plutôt facile de s'oublier pour les autres, de ne pas tirer vanité de sa fortune, de ses talents, de son apparence et de sa beauté — tous dons fragiles, gratuitement acquis par Dieu à sa créature, mais qui a, toutefois, gardé tous ses droits sur eux. Les contrariétés devraient être plus supportables, les blessures à notre amour-propre moins profondes, et, surtout, notre soumission envers les lois divines plus entière...

Mais non! pétris d'orgueil, capitulons-nous jamais? Un manque d'égard engendre des rancunes irraisonnées. Le moindre reproche nous aigrit. L'on envie les faveurs, les succès mondains dont se grisent nos voisines, et souvent, pour faire dériver vers soi la popularité d'autrui qui nous offusque, on a recours à maints stratagèmes qui, un jour ou l'autre, la vérité se faisant jour, se tourneront contre soi-même.

Ce malheureux orgueil nous suit partout, jusque dans le plus sérieux examen de conscience, où nous cherchons à introduire des palliatifs à nos fautes. Jusque, par contre, dans ces élans de confiance qui nous poussent à dire à un ami tout de notre âme, ses aspirations, ses faiblesses, les plus inavouables, ses pensées les plus secrètes...

Durant quarante jours donc, nous nous priverons de toutes façons, nous jeûnerons, nous éviterons les danses, les théâtres, etc., que sais-je? Pour beaucoup, disons-le, c'est le repos désiré après les excès du carnaval. Mais, puisque d'ici Pâques, il nous sera possible de dérober au monde nos loisirs, de lui refuser notre concours, de nous passer de douceurs, de nous mortifier, quoi! quelle nécessité y a-t-il d'abdiquer, sitôt le carême terminé? Ne pourrions-nous toujours rester à l'écart des plaisirs défendus et dangereux? Ne saurions-nous continuer les mêmes pratiques pieuses, les bonnes oeuvres, l'abnégation, exercer la même emprise sur nos défauts? Ne saurions-nous également nous imposer la même vigilance dans nos devoirs, la même charité envers le prochain? Ni sincères, ni persévérants, nous faisons le carême comme le sport, en son temps et pas davantage.

La perfection ne s'atteint pas à si bon compte. La perfection! Y songez-vous? C'est bien trop difficile! Et la vie est si courte! Profitons-en pour nous amuser... Et la mort viendra, alors que nous n'aurons pas fait grand'chose pour mériter le ciel. Notre vie nous paraîtra vide, mais il sera trop tard pour nous reprendre. Combien nous aurons besoin, à cette heure-là, de toute la pitié du bon Dieu, et de sa miséricorde infinie! Un peu de réflexion et de bonne volonté de notre part nous épargnerait pourtant bien des regrets dans nos derniers moments!...

JACQUELINE des ERABLES.

JESUS GARDIEN D'UN COIN DE FRANCE

Dans un coin de ces jolis villages
Riants au soleil du bon Dieu
L'église, dans le cours des âges,
S'est patinée au grand ciel bleu.
Les chrétiens ont usé les dalles,
La prière embaume ses murs
L'encens des fêtes paroissiales
Lui brossa de beaux clairs-obscurs.
Dans le secret du tabernacle,
Sous la garde d'un Chérubin,
Par l'effet du plus doux miracle
Reste caché l'Hôte divin.

Il nous entend quand on lui cause,
Quand on écoute, il nous répond,
C'est pour nos âmes douce chose,
Ce miracle qui nous confond.
La petite lampe scintille
Devant Jésus la nuit, le jour,
Symbole de notre âme où brille
Le feu sacré du saint amour.

Les fureurs d'une guerre impie
Viennent rugir sur le saint lieu:
On dirait qu'en la Sainte Hostie
Satan veut anéantir Dieu.
Le village en entier s'écroule,
Frappé d'un ouragan de fer
Comme un tonnerre éclate et roule
Et siffle la voix de l'enfer.

Le peuple a fui l'âme meurtrie,
Le peuple a fui les yeux en pleurs
Ce doux lambeau de la Patrie.
Courage! pauvres voyageurs!
La surprise fut si soudaine
Que rien n'a pu être sauvé.
L'ennemi ricane de haine:
"Leur Dieu même ils n'ont pas trouvé."

Quatre ans de la présence ignoble
De cet implacable ennemi,
Fut souillé ce pays si noble.
Quatre ans ses enfants ont gémi.
Mais le souffle de la victoire
Les ramènent vers leur "Chez-eux",
Ils s'en vont reprendre l'histoire
Du travail des nobles aïeux.

C'est leur vieux Curé qui les guide
Vers le pays si regretté,
Vers l'endroit où fut leur égide:
L'église jadis leur fierté.
La vie abonde en la nature,
Les tombes mêmes ont des fleurs;
Les ruines s'ornent de verdure
Et l'été rit malgré nos pleurs.

A la place du sanctuaire
Un petit tertre tout fleuri
Se courbe en dôme tutélaire,
Et semble former un abri.
Le Curé voit comme une flamme
Qui brille dans les rameaux verts;
Il approche et sent dans son âme
L'appel du Dieu de l'Univers.

"Ah! dit-il, la lampe fidèle,
"A brûlé sans se faire voir
"Pendant quatre ans, et se révèle
"En nous reconnaissant ce soir."
"Pour garder ce coin de la France,
"Dans son petit ciboire d'or,
"Gage admirable d'espérance,
"Jésus est là qui veille encor."

J.-M.-A. JOLYS.

Saint-Pierre, Man.

Un monument à Maurice Barrès

Paris — Un Comité national se forme en ce moment pour élever à Maurice Barrès un monument à Sion, sur la "Colline Inspirée", et évoquer son souvenir à Metz et à Sainte-Odile.

Ce projet, d'initiative lorraine, appuyé par les représentants au Parlement de la Lorraine et de l'Alsace, vient d'être soumis au président de la République et au président du Conseil par le bureau du Comité.

MM. Alexandre Millerand et Raymond Poincaré en ont accepté le haut patronage et la présidence d'honneur.

Les curiosités du calendrier

Aucun siècle ne peut commencer un mercredi, un vendredi ou un dimanche.

Le mois d'octobre commence toujours le même jour de la semaine que le mois de janvier, avril le même jour que juillet, et décembre le même jour que septembre.

Février, mars et novembre commencent le même jour de la semaine.

Mai, juin et août débutent, au contraire, à des jours différents les uns des autres.

Les règles ne s'appliquent pas aux années bissextiles. 1924 fait donc exception.

L'année ordinaire commence et se termine toujours par le même jour.

Enfin, pour terminer cette rapide revue des singularités de l'almanach, le même calendrier peut servir tous les 28 ans.

RECETTES

Le feuilletage

Souvent des abonnés nous demandent le meilleur procédé pour bien réussir le feuilletage. Tant de recettes portent simplement: faites une pâte feuilletée; encore faut-il la réussir et lui donner la légèreté voulue.

Il y a plusieurs remarques à faire pour réussir à bien confectionner cette pâte: si la saison est chaude, on fera raffermir le beurre dans un seau d'eau très fraîche. On se servira de la même eau pour détremper la pâte, en la travaillant sur une table de marbre dans un lieu frais. Si la température est trop froide, on détrempera la pâte avec de l'eau un peu tiède et dans un lieu bien tempéré. N'enfournez que quand la pâte est bien faite, et alors ne tardez pas, sinon elle sera lourde, terne et indigeste; c'est le secret de la réussite. Mettez sur la table une pinte de belle farine tamisée, formez la fontaine, où vous mettez un tiers d'once de sel fin, un blanc d'oeuf, trois onces de beurre, un verre d'eau. Détrempez la pâte avec les doigts et d'une seule main. Rassemblez-la en boule, couvrez-la d'un linge. Au bout de 20 minutes, on y étend la pâte une fois plus longue que large et de deux doigts d'épaisseur; elle doit être assez molle. On aplatit d'une seule pièce entre deux mousselines farinées, 4 onces de beurre. Elle est ainsi bien égouttée. On retire les linges, et on pose le beurre dans sa forme sur la pâte que l'on replie sur elle-même de manière à bien renfermer le beurre. Il faut que beurre et pâte aient la même consistance, afin qu'ils puissent s'étendre également ensemble dans le maniement. Abaissez de nouveau cette pâte au rectangle au moyen du rouleau. Ployez-la en trois, c'est-à-dire ployez l'un des bouts et ramenez l'autre bout dessus: c'est ce que l'on appelle un tour. Recommencez jusqu'à six fois en été et sept fois en hiver, de quart d'heure en quart d'heure, en saupoudrant légèrement de farine la table et la pâte. Le feuilletage est terminé et vous pouvez l'employer au bout de cinq minutes. Sa confection n'est pas facile, facile; ce sera pour vous un triomphe, Mesdames, si vous la réussissez!

L'EVANGILE

Deuxième dimanche de Carême

(S. Matth., XVII, 1-9)

En ce temps-là, Jésus prit avec lui Pierre, Jacques et Jean son frère, les conduisit à l'écart sur une haute montagne et fut transfiguré en leur présence: son visage devint brillant comme le soleil, et ses vêtements blancs comme la neige. En même temps ils virent paraître Moïse et Elie, qui s'entretenaient avec lui. Alors Pierre dit à Jésus: Seigneur, nous sommes bien ici: voulez-vous que nous y dressions trois tentes, une pour vous, une pour Moïse, et une pour Elie? Comme il parlait encore, une nuée lumineuse les couvrit; et il en sortit une voix qui dit: Celui-ci est mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances; écoutez-le. A ces paroles, les disciples tombèrent le visage contre terre, et furent saisis d'une grande frayeur. Mais Jésus, s'approchant, les toucha et leur dit: Levez-vous et ne craignez point. Levant alors les yeux, ils ne virent plus que Jésus seul. Comme ils descendaient de la montagne, il leur dit: Ne parlez à personne de ce que vous venez de voir, jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts.

Calendrier de la semaine

Jeudi 13 mars — S. Roger.
Vendredi 14 — Ste Mathilde.
Samedi 15 — S. Longin.
Dimanche 16 — Deuxième dimanche de Carême.
Lundi 17 — S. Patrice.
Mardi 18 — S. Alexandre.
Mercredi 19 — S. Joseph.

Autour de la Ferme

Quelques Remarques

"Il n'y a plus de fermier qui ne reconnaisse la nécessité de la culture mixte." Aussi chacun d'eux aura son troupeau de vaches à lait et s'efforcera d'en tirer tous les bénéfices possibles. Les semences de blé, d'avoine, d'orge, de trèfles, de luzerne, de blé d'Inde et de navets, tout est déjà bien préparé. Les pacages en luzerne ou trèfle d'odeur sont déjà préparés. Vous vous proposez de semer en navettes "Rape" près de vos bâtisses, un bon arpent ou plus, selon le nombre de jeunes veaux et cochons que vous devrez parquer. Vous avez déjà un bon pâturage de luzerne ou de trèfle pour vos vaches à lait; si non, vous sèmerez en orge et avoine ce qu'on appelle un pâturage annuel.

Votre travail de culture mixte vous rapportera plus ou moins de profits, selon les soins que vous donnerez à vos terres comme à vos animaux. Votre culture de terre sera moins grande, vous épargnerez la main-d'oeuvre, — moins de gages à payer, peut-être plus du tout. Les temps libres seront moins fréquents et moins longs. Chaque jour de l'année vous demandera sa part de travail, et je puis vous assurer que vous n'en serez pas plus mal. Au contraire, vous aurez tout à y gagner, tant au physique qu'au moral.

C'est dans les familles où l'on travaille qu'on trouve les meilleurs chrétiens. L'oisiveté n'a jamais rien valu pour personne, et surtout pour les jeunes gens, tandis que le travail a toujours été un grand préservatif contre tous les vices et contre la pauvreté.

La somme de travail d'un homme ne se mesure pas par les grosses bourrées que donnent les paresseux, mais par un travail intelligent et continuel. Il en est de même de la fortune d'un cultivateur: les gros marchés le gâtent plus qu'ils ne lui portent profit. Les profits plus modestes, mais continuels, l'affermissent davantage.

Ne vous inquiétez pas trop des marchés, mais proposez-vous de ne pas dépenser inutilement les petits profits que vous ferez chaque jour et tout ira pour le mieux. Cessez de dire que le coût de la vie est élevé, mais faites-vous une vie moins chère. Soyez plus économes et calculez vos dépenses.

Vous aurez des animaux à vendre; ne faites plus comme vous avez fait par le passé. Un homme vendait une bête à cornes pour le prix de $25 et la rachetait par morceaux chez le boucher pour la modique somme de $150. Il est difficile de s'enrichir de cette façon-là: Au temps des battages, Monsieur dépense chez le boucher $200 en viande dans l'espace d'un mois, puis quelque temps après il vendra ses porcs 6 à 8 sous la livre.

Madame se plaint que les filles sont rares. On ne peut pas avoir d'aide dans ce pays de chien. — Mais vous avez deux filles, Madame, où sont-elles? — Je les tiens dans les couvents, voyez-vous. — Et cela vous coûte? — Par mois $40. — Et vous engagez à quel prix? — $20. — Madame, si vous faisiez comme votre voisine, qui est moins exagérée, vous économiseriez au moins $600 à $700 par année.

Combien de bêtises comme celles-là on fait! Et l'on se plaint que la vie est chère!

N.-G. JUTRAS, ptre.

Ses douleurs au côté sont disparues

Un homme d'Ontario est satisfait des résultats obtenus par les Pilules Dodd pour les rognons

M. John-F. Pain dit le soulagement que ces Pilules lui ont procuré et conseille à tous de les essayer

Minett, Ont., 8 mars (Spécial) — M. John-F. Pain, un homme bien connu ici, est très satisfait des Pilules Dodd.

"J'étais devenu très faible, pouvant à peine travailler tant j'avais de douleurs au côté, dit M. Pain. Je lus un de vos almanachs, puis je fis venir six boites de Pilules Dodd pour les Rognons. Après en avoir pris trois boîtes, cette douleur au côté me laissa et je puis maintenant faire beaucoup d'ouvrage. Je tiens toujours ces pilules sous la main."

Les douleurs de M. Pain provenaient des rognons. Les Pilules Dodd pour les rognons agissent directement sur les rognons. Elles les mettent en état d'expulser les acides qu'il y a dans le sang. L'acide urique une fois expulsée du sang, il ne peut y avoir de rhumatisme ni de sciatique.

Un nouveau paquebot de la Cie Générale Transatlantique

Nous apprenons du bureau local de la Compagnie Générale Transatlantique à Winnipeg que M. Pierre de Malglaive, gérant général de la compagnie à Paris, annonce que le nouveau paquebot "De Grasse" a été lancé, dimanche le 24 février, aux chantiers de construction de Cammell, Laird & Co., à Birkenhead, Angleterre.

Le paquebot "De Grasse" jauge 22,000 tonneaux et sera, comme décoration, un diminutif du merveilleux paquebot "Paris". Le nouveau paquebot logera 452 passagers de cabine et 1,722 passagers de troisième classe, ainsi qu'une capacité de 8,000 tonnes de marchandises.

Le "De Grasse a 550 pieds de longueur, 71 pieds de largeur et un tirant-d'eau de 28 pieds. Le personnel se composera de 23 officiers et de 253 hommes.

Le "De Grasse" est équipé du système Wellsans-Howden à l'huile ayant deux groupes de turbines "Parson" actionnant quatre hélices et pouvant développer une vitesse moyenne de 16 noeuds et demi à l'heure.

Le paquebot effectuera son premier voyage au mois d'août.

David Jérôme

M. David Jérôme est mort chez son fils Norman à Leroy, Nord Dakota, le 18 février, après une douloureuse maladie de près de treize mois. Il était né à Winnipeg (alors Fort Garry) le 26 février 1832. En 1842 sa famille avait été s'installer à Pembina. Il y épousa, en 1862, Philomène Larocque. Mme Jérôme est également morte à Leroy, en mars 1900.

DUNREA

C'est le lundi gras que les Dames de Sainte-Anne ont donnée leur partie de cartes au profit du couvent des Soeurs Oblates. Le succès a vraiment dépassé leurs espérances. Aussi ont-elles été heureuses et fières de pouvoir offrir à nos religieuses la belle recette de la soirée, soit le joli montant de $66.50. Sincères félicitations aux dévouées organisatrices et remerciements non moins sincères à tous ceux qui, malgré les chemins raboteux, ont été fidèles au rendez-vous.

Premier prix: Mme H. Beaupré et M. P.-H. Boulet; deuxième prix: Mme F. Bourget et M. H. Parent; prix de consolation: Mlle A. Poirier et M. A. Girardin.

Comme de coutume, il y eut une rafle de charité après le réveillon. Les Dames de Sainte-Anne avaient fait une fructueuse quête d'articles de tout genre et de tout prix; nécessairement ce fut un long travail autour de la table où la chance souriait à quelques privilégiés seulement.

Voici les noms des gagnants: M. le curé, un dindon; Mlle Anna Parent, un tapis de table; Mme Isaïe Gaboury, une paire de serviettes; M. Robert Mills, un plat à fruits; M. Raoul Lajoie, un centre de table; Mme Isaïe Gaboury, une robe d'enfant; M. Joseph Sougri, trois paires de bas; Mme Athanase Lavoie, une image du Sacré-Coeur en soie.

• • •

Les Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et Marie-Immaculée prient M. le curé et tous les paroissiens d'accepter leurs sincères remerciements pour la générosité dont ils ont fait preuve le 4 de ce mois, en donnant une soirée au profit du couvent.

Si notre Divin Maître a promis de récompenser un verre d'eau donné en son nom, que ne fera-t-il pas en faveur de ceux qui donnent si joyeusement même de leur nécessaire?

Puisse le bon Dieu, à qui l'humble prière du pauvre est toujours agréable, répandre sur des coeurs aussi généreux qu'ils sont grands, ses bénédictions les plus abondantes.

SAINTE-AGATHE

Baptême — Joseph-François-Arthur-Paul, fils de David Fontaine et de Laura Joyal. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Joyal.

Directeur ukrainien

REVEREND EUGENE TURULA

Le Révérend Père Eugène Turula, venu récemment de Lemberg à Winnipeg à la demande du Choeur Ukrainien, est le directeur et l'organisateur de ce Choeur qui donnera un concert au Board of Trade, le 20 mars. Il est bien connu en Europe comme compositeur et directeur; c'est lui qui a formé près de la moitié des membres du Choeur Ukrainien qui nous a visités l'automne dernier. Il travaille actuellement à un opéra canadien que nous aurons le plaisir d'entendre interpréter à la prochaine saison par des Ukrainiens de Winnipeg. Le concert du 20 mars comporte des chansons de folklore et des morceaux choisis d'opéras.

LE MARCHE

11 MARS 1924

Bouvillons—	
Excellents	$6.00—$6.25
Bons	$4.75—$5.75
Moyens	$4.25—$4.50
Ordinaires	$3.50—$4.00
Bouvillons engraissés—	
De choix	$4.50—$4.75
Bons	$3.25—$4.25
Bouvillons à engraisser —	
De choix	$3.75—$4.25
Bons	$2.50—$3.50
Boeufs—	
Bons	$3.00—$3.50
Moyens	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00
Taureaux—	
De choix	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.50—$2.00
Taures de boucherie—	
De choix	$4.75—$5.25
Assez bonnes	$3.50—$4.50
Taures à engraisser—	
De choix	$2.75—$3.25
Bonnes	$2.00—$2.50
Veaux—	
De choix	$8.00—$10.00
Bons	$5.00—$7.00
Ordinaires	$2.00—$4.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$4.00—$4.25
Bonnes	$3.00—$3.75
Ordinaires	$2.50—$2.75
Pour conserves	$1.25—$2.25
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$7.50
Moutons ordinaires	$3.00—$4.00
Agneaux bons	$10.00—$12.00
Agneaux ordinaires	$6.00—$8.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Lourds	$7.86½
Très lourds	$7.15
Lourds	$3.40
Très lourds	$5.65
Porc d'étal	$6.80
Légers	$6.80
Inférieurs	$3.65
Truies No 1	$5.65
Truies No 2	$4.65
Verrats	$2.15

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif	$ .36½—$ .37
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .25
Premiers	$ .23
Seconds	$ .18
Fêlés	$ .15
Pommes de terre—	
Nouvelles. Le minot	$1.00—$1.10
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$3.47½
2 sacs de 49 livres	$3.52½
4 sacs de 24 livres	$3.60
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$3.47½
2 sacs de 49 livres	$3.52½
4 sacs de 24 livres	$3.60
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$3.47½
2 sacs de 49 livres	$3.52½
4 sacs de 24 livres	$3.60
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$3.47½
2 sacs de 49 livres	$3.52½
4 sacs de 24 livres	$3.60
Alimentation—	
Son. La tonne	$23.00
Gru. La tonne	$25.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.75
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$15.00
Mil. No 2	$13.00
"Red Top" No 1	$11.00
"Red Top" No 2	$9.50

ENSILAGE

Nous avons dit, la semaine dernière, comment on peut avoir de l'ensilage sans silo; nous tenons à faire connaître certaines suggestions faites par celui de qui nous tenons nos renseignements. Voici ce qu'il dit:

"Tout fermier pourrait faire cet ensilage sur un côté de son étable, où se trouverait une porte donnant sur l'intérieur. Il couvrirait soigneusement de paille hachée ce tas d'ensilage jeté sur l'un des côtés de son étable, et pendant la froide saison, il pourrait facilement pénétrer sous ce tas d'ensilage en passant par l'intérieur et en retirer un ensilage bien conservé et même encore tout chaud."

Notre correspondant appuie ses dires sur l'expérience faite à Sainte-Elisabeth. "L'un de ceux qui ont fait l'expérience d'ensilage sans silo a simplement soufflé son excédent de blé d'Inde dans la paroi de son silo à la hauteur de huit pieds et a soufflé de la paille hachée jusqu'à la hauteur de son silo. Cela a eu l'avantage de protéger une bonne partie de l'ensilage intérieur contre la gelée et a gardé l'ensilage extérieur en parfaite condition."

On ne nous a pas dit si l'extérieur du silo du monsieur de Sainte-Elisabeth avait été endommagé par cette masse en fermentation durant une partie de l'hiver. Nous serions portés à croire que le dommage, si dommage il y a eu, ne doit guère être appréciable; nous serions cependant heureux de connaître l'opinion de ceux qui en ont fait l'expérience personnelle, car il n'y a rien comme des faits pour convaincre, et en cette matière, il y a des incrédules.

J. A.

LE CONCOURS

Le concours est fini. De cette bataille paisible il ne reste plus que les vainqueurs et les vaincus. Tous sont satisfaits du résultat de leurs efforts et de l'impartiale et sympathique déférence qu'ils ont reçue des juges. Les prix sont superbes et les gagnants méritent toutes nos félicitations.

A ce sujet, qu'il me soit permis d'adresser un mot à mes frères métis qui pourraient être abattus parce que leur candidat n'a pas atteint l'objet de nos espérances. Comme beaucoup d'entre eux nous aurions aimé voir M. Martel arriver bon premier, mais il nous faut être bons joueurs.

Que mes compatriotes n'aillent pas penser que notre travail n'a pas eu de grands résultats. L'oeuvre du monument à Riel a deux buts: faire connaître notre héros national et perpétuer sa mémoire. Dans le premier cas nous ne visons pas à graver le nom de Riel dans le bronze et le marbre seulement, mais surtout dans le coeur des générations présentes et futures. Or comment pouvons-nous mieux atteindre ce premier but que par la publicité. Pour cela il nous faut une histoire; elle se fait déjà, dans quelques mois le public l'aura.

La presse aussi nous est indispensable, et en ce sens notre concours nous a valu d'avoir un journal à notre entière disposition. La Liberté, qui fait beaucoup pour nous et pour notre cause, est l'organe dont nous avons besoin pour arriver aux coeurs de ceux qui ne nous connaissent pas du tout. Grâce au concours, la Liberté s'est introduite dans bon nombre de foyers métis, ce qui nous permettra maintenant un contact plus étendu avec les nôtres.

A ce point de vue nous pouvons donc dire que notre but a été atteint. Quant au résultat financier, nous n'avons pas eu le succès que nous souhaitions, mais nous avons quelque chose, et comme l'histoire le dit: ça aurait pu être pis!

Donc pas de découragement, surtout pas de reproches; notre oeuvre est un travail de longue haleine. Avant de voir notre histoire reconnue et Riel sur son piédestal comme il le mérite, nous aurons en cours de route bien des déboires. Patience et nous réussirons.

Il y a vingt ans le nom de Riel était presque un blasphème, tant il rappelait de haine et de préjugés. Aujourd'hui on aime à entendre parler de lui. Même ceux qui étaient ses ennemis daignent écouter son nom, ils conviennent que le public ne lui a pas rendu justice: la vérité est en marche.

G. CHARETTE.

Cours du grain fourni par Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 10 mars 1924
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Grains	Mardi 4 mars	Merc. 5 mars	Jeudi 6 mars	Vendi. 7 mars	Samedi 8 mars	Lundi 10 mars
Blé No. 1 Nord	1.00	1.00⅛	1.00	1.00⅜	1.00	.99⅜
2 Nord	.97	.97⅛	.97	.97⅜	.97	.96⅜
3 Nord	.92⅝	.92⅝	.92⅞	.93⅛	.92¾	.91⅝
Avoine 2 CW	.39⅝	.39⅝	.39⅝	.39⅝	.39⅝	.38
3 CW	.36⅝	.36⅞	.36⅝	.36⅝	.36½	.35⅝
Orge 3 CW	.63⅝	.63⅝	.63	.62⅝	.62⅝	.62
4 CW	.58⅜	.58⅛	.57½	.57⅝	.57⅝	.56⅜
Lin 1 NW	2.29⅝	2.28⅛	2.28⅝	2.27¾	2.26¾	2.06
2 CW	2.24⅝	2.24⅝	2.23⅝	2.23¼	2.16½	2.01¾
Seigle 2 CW	.67⅝	.67⅞	.67½	.67⅜	.67⅜	.67
Prix sur voie (Track)						
Base Blé No. 1 Nord	1.00⅝	1.00⅜	1.00⅜	1.00⅜	1.00⅛	.99⅜
Avoine 2 CW	.39⅞	.40⅛	.39⅝	.39⅝	.39⅝	.38⅝
Orge 3 CW	.63⅜	.63⅜	.63	.62⅝	.62⅝	.62
Lin 1 NW	2.29	2.29⅛	2.28⅝	2.28	2.21	2.06⅛
Seigle 2 CW	.68⅜	.68	.67⅞	.67½	.67½	.67⅜
Options						
Blé Mai	1.03	1.03	1.02⅝	1.03⅛	1.02⅜	1.01⅝
Juillet	1.04⅜	1.04⅛	1.04⅜	1.05	1.04⅜	1.03⅜
Octobre	1.01⅝	1.01⅜	1.01⅝	1.01½	1.01⅛	1.00⅝
Avoine Mai	.42⅞	.42⅛	.41⅞	.41⅝	.41⅜	.40⅝
Juillet	.43	.43	.43	.42⅝	.42⅝	.41⅝
Orge Mai	.64⅜	.64⅝	.64	.63⅛	.63⅝	.62⅝
Juillet	.62⅛	.62⅝	.62⅛	.61⅞	.61⅞	.60⅝
Lin Mai	2.33⅜	2.32⅛	2.32⅛	2.31⅜	2.24	2.09⅜
Juillet	2.31⅛	2.30⅝	2.30⅝	2.30⅛	2.22⅜	2.09⅝
Seigle Mai	.70⅝	.70⅛	.69⅜	.70	.70	.69⅝

L'A.C.J.C. au Manitoba

Piété, Etude, Action

Notre secrétaire démissionne

Le 3 février, le Comité régional se réunissait et apprenait avec regret la démission de notre dévoué secrétaire M. Rodolphe Bélanger. Malade depuis quelques mois, M. Bélanger dut se rendre à l'avis des médecins, et abandonner la part active qu'il a toujours prise à toutes les oeuvrer de l'A.C.J.C. C'est un membre de notre association qu'il nous fait plaisir de citer à l'honneur. Convaincu du bien qu'est appelée à faire l'A.C.J.C., bûcheur infatigable, sincère dans ses démarches, ne refusant jamais l'obole de son travail, jeune homme pratique, fidèle et fier de la race à laquelle il appartient, membre des cercles Provencher, Saint-Norbert et du Comité régional pendant deux ans, tel a été M. Rodolphe Bélanger.

C'est avec un sincère regret que le Comité régional s'est vu forcer de se soumettre aux demandes des médecins. Cet exemple de sacrifice et de dévouement nous manquera, mais nous espérons qu'il prendra le dessus sur la maladie et que bientôt nous pourrons le revoir parmi nous. Avec notre reconnaissance pour le travail qu'il a si fidèlement accompli, nous formons les meilleurs voeux pour le complet rétablissement de sa santé.

Raymond Bernier, du Comité régional, lui succède et désire annoncer aux cercles et aux membres de l'A.C.J.C. du Manitoba qu'il suivra les traces de son prédécesseur et fera tout son possible pour remplir dignement la charge qu'il vient de recueillir.

Nos Cercles

A la réunion du 3 février, nous avons revu dans son ensemble le travail de nos cercles et nous sommes heureux de dire que la plupart d'entre eux nous donnent entière satisfaction. Nous espérons qu'ils continueront leur bon travail et qu'ils seront fidèles au programme qu'ils se sont tracés et aux appels que leur fait de temps en temps le Comité régional. Rappelons-nous toujours que l'A.C.J.C. est l'association idéale de la jeunesse, que chez elle nous puiserons la fierté nationale qui, hélas, fait défaut chez un trop grand nombre; que chez elle nous trouverons les moyens d'action et de travail qui feront de chacun de nous des lutteurs et des hommes de bien. Que l'on continue donc ce beau mouvement qui se dessine partout. Le Comité régional attend avec impatience le congrès de juin pour faire les citations d'honneur. Quels sont les cercles qui mériteront cette mention honorable?

Si l'activité en général est belle et enthousiaste, nous avons cependant à regretter le manque de rapports de deux ou trois cercles. Nous aimerions voir Provencher et La Vérendrye nous écrire plus souvent, et nous espérons qu'ils reprendront vite leur travail d'avant Noël. Les rapports sont essentiels pour que l'organisation de nos cercles soit parfaite. Nous attendons donc les rapports de Provencher et La Vérendrye.

Nos Constitutions

Le Comité régional vient d'envoyer à chaque cercle une copie des constitutions de notre Union. Nous espérons qu'on les étudiera aux réunions et qu'on y sera fidèle. Plus d'excuse pour ne pas connaître nos devoirs envers l'Union régionale.

Communion générale

Les membres du Cercle LaVérendrye sont priés d'être présents à la communion générale dimanche prochain, le 16 mars, à l'occasion du vingtième anniversaire de la fondation de l'A.C.J.C. La messe aura lieu au Collège de Saint-Boniface, à 8 h. précises.

Cercle La Vérendrye

Dimanche dernier, le Cercle La Vérendrye de l'A.C.J.C. conviait le public de Saint-Boniface à une conférence historique donnée par M. Guillaume Charette, sur la suite du Mouvement de 1869-70.

M. Joseph Leblanc, président du Comité régional de Saint-Boniface, prononça une brève allocution sur l'Association catholique de la Jeunesse. Et le R. P. Longpré, S.J., aumônier du Cercle, présenta le conférencier de la soirée en termes choisis, soulignant d'une façon spéciale l'excellence de l'oeuvre de propagande qu'il poursuit.

M. Charette, après avoir relaté sommairement les faits saillants de 69-70, choisit deux "apologistes du dehors", qui sont Sir John MacDonald, alors premier ministre du gouvernement canadien, et M. S. Ewart, qui porta, en 1892, la cause des écoles catholiques du Manitoba au Conseil Privé d'Angleterre, pour conclure à la parfaite légalité du Provisoire. D'une lettre du premier notamment, ressort clairement la conviction que les Métis étaient justifiables de saisir les rênes du gouvernement jusqu'à ce que la Couronne britannique ait donné l'ordre d'annexion. Des dépêches du Comte Grenville envoyés au gouvernement à cette époque laissent transparaître le même sentiment. Et alors, pourquoi ces représailles, pourquoi cette persécution tantôt sourde, tantôt ouverte contre les membres du Provisoire et leurs partisans?

Malgré les mauvais traitements, les attentats sur sa personne et l'assassinat d'amis qui lui étaient chers, Riel reste fidèle à la Couronne britannique, à tel point que quand les Féniens viennent lui proposer de s'embarquer dans une aventure qui paraissait grosse de possibilités heureuses, de concert avec ses lieutenants, il refuse "leur or et leurs promesses". Comme prix de son attitude, pour le remercier de son action auprès de ses compatriotes, on l'exclura de l'amnistie, lui et Ambroise Lepine, en leur infligeant à tous deux un bannissement de 5 ans.

M. Charette fit un tableau des misères qui furent le partage de la race métisse jusqu'au soulèvement de 1885, tragédie émouvante dans ses causes autant que dans son dénouement.

M. Fournier, président du Cercle La Vérendrye, présenta au conférencier les hommages de l'auditoire et le félicita de ces mises au jour courageuses, de mettre bien en vue ces tableaux d'histoire, attendu que nous ne serons réellement quelque chose que le jour où la masse de nos compatriotes seront renseignés sur les origines du pays et qu'ils joindront, dans une admiration commune, les pionniers et leurs chefs à la forte carrure.

Cercle Provencher du Collège

Voici le rapport du travail accompli au Cercle Provencher jusqu'à aujourd'hui.

La prière ouvre toujours nos séances. Suit la lecture spirituelle sur la conduite journalière d'un gentilhomme et de la vraie piété.

Deux travaux consécutifs sur la langue française ont fortement contribué à affermir chez les membres l'esprit patriotique et la conviction des justes revendications du français au Canada et au Manitoba en particulier. Les conférenciers furent Roméo Tremblay et Emilien Lévêque.

Lecture fut faite à la première séance d'une lettre de remerciement de l'Association d'Education d'Ontario répondant à l'humble témoignage d'encouragement de notre cercle.

A la séance du 17 février, Monsieur le président du Comité régional nous honorait de sa visite. Il nous parla avec conviction de l'A.C.J.C., de ses qualités, avantages et résultats, très encourageants pour l'Eglise et la patrie. Les remerciements du R. P. aumônier ont suffisamment prouvé notre reconnaissance au camarade Leblanc.

Cercle Saint-David de Saint-Jean-Baptiste

Le 18 février au soir, les membres se réunissaient dans leur salle habituelle.

La lecture pieuse traita de l'importance de l'instruction religieuse chez le jeune homme. L'étude de la religion catholique, de ses dogmes, sera la source de la vigueur dans la foi et la base indispensable de l'apostolat. Celui-là est fort qui connaît les lois de Dieu. En vain Satan s'acharnera-t-il contre lui. A quoi servirait la science profane, la littérature, si l'on ne connaît point la science qui doit nous conduire à Dieu. Un jour, un aspirant au doctorat avait répondu aux examinateurs d'une manière très satisfaisante. "Vous connaissez votre droit, monsieur, lui dit le président Garcia Moreno, mais savez-vous votre catéchisme? Pour administrer la justice, un magistrat doit connaître avant tout la loi de Dieu." Et il interrogea l'étudiant, qui resta muet. "Monsieur, lui dit gravement Garcia Moreno, vous êtes reçu docteur, mais vous n'exercerez pas votre profession avant de savoir le catéchisme. Enfermez-vous pour l'apprendre chez les Franciscains."

La leçon de catéchisme rappela les éléments essentiels qui forment les sacrements.

Après avoir proposé certaines suggestions, on procéda à une discussion ouverte sur l'utilité des tracteurs dans l'agriculture.

Les questions suivantes furent discutées:

1. Est-ce que le cultivateur a plus d'avantages à se servir de tracteurs à la place de chevaux?
2. Le tracteur a-t-il des désavantages pour la terre qu'il écrase?
3. N'est-il pas une cause de ruine pour le cultivateur en général?

La réunion se termina par la prière d'usage.

Première réunion intercercle de l'A.C.J.C. au Manitoba

Prenez patience, s'il vous plait, nous allons d'abord donner un bref compte rendu de la réunion du 11 février: plus de vingt membres sont présents ce soir dès huit heures; aussi nous commençons immédiatement. M. l'aumônier donne un cours de catéchisme, il étudie l'Eucharistie comme sacrement: par qui, quand et comment a-t-il été institué, quelle est la matière, la forme, le sujet et le ministre de ce sacrement.... Mais arrêtez, vous qui vous récriez déjà que cela est trop sérieux pour des jeunes gens... vous devriez voir l'animation qui fait briller les yeux, entendre les questions que l'on pose à M. l'aumônier; j'en donnerai quelques exemples tout à l'heure.

Suivent quelques communications de M. le président: le projet de l'érection d'une "croix" à Saint-Pie s'élabore peu à peu; il nous promet une conférence par M. le curé Jutras à la prochaine réunion.

Vient ensuite une discussion agricole assez animée sur l'élevage des — puis-je changer leur nom? — cochons. Est-il plus avantageux de les élever au printemps ou bien dans l'automne? L'argument victorieux semble être celui-ci: hivernez à très petits frais des cochons de septembre, au printemps mettez-les dans un bon parc de luzerne, puis engraissez-les pour les vendre au poids voulu, 190 à 220 livres, pour qu'ils soient classés "select", et cela durant les mois où les prix sont les plus élevés.

M. l'aumônier prend toujours une part active dans ces discussions.

Réunion du 25 février

Quelle belle fête nous avons eue ce soir! Une vraie délectation! Dans les cercles ruraux du moins, sinon dans toute la province, c'est la première de ce genre. Le cercle Saint-Norbert a tenu une séance régulière devant quinze membres du Cercle Saint-David de Saint-Jean-Baptiste, y compris leur aumônier et devant l'Avant-Garde de l'A.C.J.C. de Letellier.

Après la prière, l'apel des membres, la lecture du rapport de la dernière séance et les mots de cordiale bienvenue, adressés par M. le président Bruyère, aux visiteurs, l'on passe au cours de catéchisme où M. l'aumônier traite de l'Eucharistie comme sacrifice, puis de la sainte communion. Il fait l'abrégé historique des sacrifices nombreux depuis Caën et Abel, qui ont fait place à l'unique sacrifice de la Nouvelle Loi. Quant à la communion il note les dispositions nécessaires de l'âme, qui sont: l'exemption de péché mortel et l'intention droite; celles du corps qui sont: d'être à jeun depuis minuit et d'être vêtu décemment.

Puis le champ est ouvert à ceux qui auraient des questions à poser. On entend les demandes suivantes:

Quelle différence y a-t-il entre le sacrifice de la messe et celui de la croix?

Dans quelles circonstances de la vie est-on obligé de communier?

Pourquoi les fidèles ne communient-ils pas sous les deux espèces?

Les prêtres sont-ils obligés de dire la messe chaque jour?

A quoi vont les fruits de la sainte messe?

Quel jour fut dite la première messe?

Une grand'messe vaut-elle autant que des messes basses pour la même somme d'argent?

M. l'aumônier répond bref et clair à chacune des questions.

M. le curé Jutras prend ensuite la parole. Nous ne saurions dire assez combien nous avons aimé sa conférence; il a dit les mots d'un père qui veille sur ses enfants; il a su nous faire rire, il a su nous faire réfléchir. Son texte, si je puis m'exprimer ainsi, a été: "Estor vir — Sois homme!" Sa conclusion a été cette parole de Pie X: "Ce qu'il nous faut surtout, ce sont des laïques vraiment catholiques".

Mais attendez... M. Jutras nous a dit autre chose... Il nous a montré, par exemple, que notre "piété" devrait se traduire par notre fidélité à la prière quotidienne et par la réception très fréquente des sacrements; que nos "études" devaient se faire au cercle et surtout par des lectures intelligentes, réfléchies et sérieuses, celle du Semeur en particulier, puisque c'est l'organe de l'A.C.J.C.; que notre "action" devait se faire sentir partout et toujours, qu'elle devait être indépendante de la légèreté du siècle. Soyons chrétiens toujours et français quand même!

M. l'aumônier se lève aussitôt pour remercier très cordialement M. Jutras et souhaiter de l'entendre encore au cercle.

M. l'abbé J. Bellavance, aumônier du Cercle Saint-David, prend à son tour la parole. Il se dit heureux d'être venu avec les siens fraterniser avec notre cercle et il nous invite à assister à leur prochaine réunion, ce que nous ferons très volontiers. Puis en quelques phrases condensées il trace la règle de conduite du bon Acéjiste.

M. Brodeur, président du Cercle Saint-David, ajoute quelques mots de satisfaction.

Cette précieuse séance est close par la prière qui est suivie par le chant "O Canada".

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

PRINCE-ALBERT

Nous apprenons que Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert, a été, lundi soir 10 mars, l'hôte de la Ligue d'Action française, au Cercle universitaire de Montréal. Il y a fait une causerie sur l'apostolat catholique dans l'Ouest.

* * *

On signale un certain nombre de cas d'influenza dans la ville et les deux hôpitaux comptent actuellement une grande quantité de patients. L'épidémie est heureusement d'un caractère bénin.

* * *

Un incendie d'origine inconnue a détruit l'une des écuries du marché aux bestiaux. Les pertes sont d'environ $2,500. Elle ne contenait pas d'animaux au moment du sinistre.

* * *

Notre compatriote Victor Daignault, de la Crèmerie de Prince-Albert, autrefois de Marcelin, nous a quittés pour aller s'établir définitivement à Montréal. Nos bons souhaits l'accompagnent.

* * *

Soeur Veronica, supérieure de l'hôpital de la Sainte-Famille, et Soeur Eugène, supérieure des religieuses de l'évêché, sont parties pour un voyage d'un mois sur la côte du Pacifique.

* * *

Lundi prochain, 17 mars, la Saint-Patrice sera l'occasion d'un grand dîner à la dinde, organisé par la Société des Dames de l'Autel dans la salle du Sacré-Coeur. Ce dîner annuel est l'un des événements les plus populaires de Prince-Albert et il remportera son succès habituel.

* * *

Le mois de février a été remarquable dans l'histoire du marché coopératif aux bestiaux par le nombre de porcs vendus. Il en est passé en tout 2,584, soit une augmentation de plus de 400 sur le total du mois dernier et de près de 1,500 sur celui de février 1923. Malheureusement pour nos fermiers, les prix sont bien inférieurs à ce qu'ils étaient l'année dernière. Les prix maximum et minimum quotés le mois passé étaient $7.35 et $6.50, contre $9.25 et $8.15 en février 1923.

SASKATOON

Noces d'or sacerdotales du R. P. A. Husson, O.M.I.

La paroisse Saint-Paul a grandiosement fêté l'un des vétérans de l'apostolat dans le Nord-Ouest, le R. P. [illegible]

[illegible] langue anglaise, le Père prédicateur n'eut pas de peine à faire revivre l'épopée incomparable écrite par les Oblats dans les vastes steppes de l'ouest et du nord, et à détacher du milieu de ces héros la sympathique et énergique figure du vieillard jubilaire. L'âge a blanchi les tempes du P. Husson, mais il n'a pu courber sa taille d'athlète; la carrure de ses épaules laisse à penser de quelle force musculaire étonnante sa jeunesse dût être douée, et son regard, droit devant lui, révèle une volonté que rien ne sut abattre, pendant que s'esquisse sur ses lèvres un petit sourire qui en dit long aux malins qui tenteraient de jouer au plus fin.

Après la cérémonie religieuse, au cours de laquelle le choeur de la paroisse fit entendre de la belle musique, il y eut banquet pour le clergé, au "Rosary Hall", chez les Dames de Sion.

Dans l'après-diner, ce fut la fête des enfants, à qui le P. Cozanet, O.M.I., expliqua la haute signification et la beauté des noces d'or sacerdotales. Une adresse fut lue par les petits à celui dont la barbe vénérable, comme celle du Bon Pasteur, les attirait au lieu de les effrayer; la présentation d'une boîte de cigares clôtura la cérémonie.

Puis vint, à 7 h. 30, la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement. L'église était bondée quand le vieil évêque patriarche, Mgr Grouard, âgé de 84 ans, monta en chaire pour rendre à son tour un tribut d'hommage au P. Husson, dans ce langage chaud et pittoresque qui lui est propre. Mgr Grouard a vu à l'oeuvre le jubilaire d'aujourd'hui, ils ont été compagnons de la première heure, et leurs quarante années de missions en commun ont défilé devant l'auditoire dans une série d'anecdotes que l'auguste conteur tirait de sa prodigieuse mémoire, aussi fraîches et aussi vivantes que si elles dataient d'hier. Il a dit que l'on fêtait en ce moment à Saskatoon le type du véritable pionnier, homme d'oeuvres et d'indomptable courage, qui a laissé partout des monuments de sa bravoure et de son esprit de sacrifice.

A la réception solennelle du soir, qui suivit la bénédiction, la salle était trop petite pour contenir la foule. A part un programme musical des mieux réussis, le principal des écoles séparées, M. I. B. MacDonald, exprima les félicitations et les voeux de la paroisse en une adresse où abondaient les sentiments les plus délicats. Une bourse de $300.00 fut offerte au nom de la paroisse par M. [illegible]

[illegible]

est si florissante ne pourra que bénéficier de cette glorification du sacerdoce éternel de Jésus-Christ.

DUCK LAKE

Le correspondant de Duck Lake se réveille de son long sommeil. Il est si paresseux que pour ne pas écrire de chronique, il prenait pour prétexte que la circulation de la Liberté dans notre région n'était pas assez grande. Mais aujourd'hui, après le magnifique travail de notre ami, M. Maurice Percher, le candidat du concours, le prétexte invoqué n'est plus admissible, et il est à espérer que les chroniques seront plus régulières. Nous remercions d'abord M. Maurice Percher de son dévouement et de son travail pour augmenter le nombre des abonnés à la Liberté, journal que nous trouvons très intéressant et qui, comme tout bon journal, est toujours sur la brèche pour défendre les droits de la race franco-canadienne.

* * *

Lundi 25 février nous avions une conférence de M. l'abbé Lebel, missionnaire colonisateur. Cette conférence donna lieu à une controverse assez plaisante, quelques-uns prétendant que les terrains du nord de Duck Lake n'étaient pas propres à la culture des céréales, tandis que d'antres, — ayant probablement des terres à vendre, — soutenaient que ces mêmes terres étaient meilleures que dans le sud.

* * *

Il est certain que le nord et le nord-ouest de Duck Lake ne sont pas aussi appropriés que le sud et le sud-ouest à la culture des céréales; mais comme nous avons besoin de nouveaux colons et comme nous ne désirons pas des colons venant ici pour produire du blé dont nous avons déjà une surproduction — ce qui est la principale cause du bas prix que nos fermiers reçoivent pour ce blé — ces terrains du nord et du nord-ouest seront parfaitement propres à l'industrie laitière. Par la fondation d'une fromagerie ou d'une beurrerie, ou même des deux, les colons s'installant sur ces terres, qui ont l'avantage de pouvoir être achetées à très bas prix, sont à peu près certains d'en retirer un profit régulier et appréciable.

La culture mixte est probablement le meilleur moyen de remédier à la situation actuelle, et quoi qu'en disent nos fermiers ayant de bonnes terres, ils seront, par la force des circonstances, amenés à la culture mixte, s'ils veulent continuer à être prospères.

Donc, cultivateurs et colons qui voulez venir dans l'Ouest et qui n'avez pas peur de la culture mixte, venez à Duck Lake, où vous trouverez des terres à bon marché, ayant de l'eau et du bois à volonté, et sur lesquelles vous pourrez avoir, dans certaines années, d'assez bonnes récoltes de céréales.

M. l'abbé Lebel traita ce sujet d'une façon magistrale; et d'ailleurs il ne pouvait en être autrement, car nous savions que l'ancien curé d'Albertville est un expert et un enthousiaste de la culture mixte, qu'il a fondé une fromagerie et même une caisse de prêts et que ces organisations, sous sa direction éclairée, avaient été et sont très utiles encore à ses anciens paroissiens.

Toutes les personnes présentes furent enchantées de la conférence.

* * *

Un triste événement s'est produit dans notre paroisse. M. Albert Leroy, âgé de 17 ans, [illegible]

[illegible]

QU'APPELLE

[illegible]

geant des rafles: Mmes Rex et Monette.

La vente des paniers, très artistiquement décorés, fut faite par M. Longpré. La compétition fut rude et ils s'enlevèrent tous à de bons prix.

Cette brillante soirée clôturait la série des belles parties de cartes que nous avons eue au cours de l'hiver et qui ont surtout réussi grâce aux efforts infatigables de notre excellent curé, M. l'abbé Fhernbach.

* * *

Il n'y a pas eu de pique-nique en faveur de l'église à Qu'Appelle depuis quatre ou cinq ans. Ne serait-ce pas une bonne idée de reprendre la tradition dès cette année?

WAUCHOPE

La plupart des lecteurs de la Liberté vont sans doute se demander quelle est cette place. Ils seront bien excusables, car ils n'ont pas eu souvent des chroniques de notre localité. Si quelques-uns d'entre eux par hasard tenaient à savoir où se trouve cette paroisse, ils n'ont qu'à regarder la carte de la Saskatchewan et en suivant la ligne de Winnipeg à Régina via Souris, ils trouveront Wauchope, la quatrième station après la frontière du Manitoba.

Chez nous il ne fait pas souvent de vent et c'est ce qui fait que nous n'avons guère de publicité dans les journaux. Bien des fois il se passe certaints faits que nos plus proches voisins ignorent complètement, faute de publicité.

Pour aujourd'hui je me contenterai de faire savoir que le lundi 3 mars nous avons eu une bonne soirée théâtrale dont tous les spectateurs se sont trouvés très enchantés. De crainte de faire quelques omissions je puis dire que tous les acteurs et actrices, grands comme petits, se sont très bien acquittés de leurs tâches.

Une rumeur nous annonce que dans le courant de l'été nous aurons peut-être bien une autre séance dramatique au bénéfice d'une bonne oeuvre.

* * *

Nous avons cette année, à la poste, des formules pour l'impôt sur le revenu en français. Tous nos remerciements vont à notre maîtresse de poste.

HOEY

Dimanche soir 2 mars, les paroissiens de Saint-Louis et Hoey se réunissaient à la salle Neefs, à Hoey, pour une partie de cartes et une vente de paniers, au profit de M. le curé de la paroisse, afin de lui permettre de remeubler son presbytère. Nous avions le plaisir d'avoir à notre soirée, avec M. l'abbé Carpentier, curé de la paroisse, M. l'abbé Louison, curé de Domrémy et M. l'abbé [illegible], curé de Saint-Front, en visite à Domrémy.

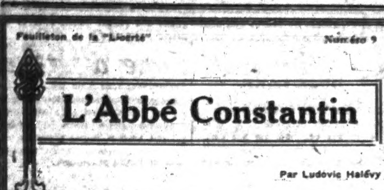
Au moins 150 personnes avaient répondu à l'appel de M. le curé et la partie de cartes fut très animée. La vente des trente-six paniers mis à l'enchère par notre banquier, M. J. [illegible] Hallé, a très bien réussi, et on s'accorde à dire que M. Hallé a manqué sa vocation, il aurait dû être encanteur.

Après le souper, plusieurs morceaux de musique, chansons et monologues agrémentèrent la fin de la soirée qui dura jusqu'à un peu après minuit.

Un dessus de table et un dessus de piano, donnés par les Révérendes Soeurs de Saint-Louis et vendus par billets par Miles Gilberte Moine et Cécile Lefebvre, ont rapporté la jolie somme de $26. La recette totale fut de $219.

[illegible]

Feuilleton de la "Liberté" Numéro 9



L'Abbé Constantin

Par Ludovic Halévy

(Suite)

— Je viendrai tout à l'heure, mon parrain, avait-il dit au curé; j'ai besoin de vous parler.

Et il était parti brusquement. L'abbé Constantin n'avait pas eu le temps de donner à Loulou son morceau de sucre ou plutôt ses morceaux de sucre; car il en avait mis cinq ou six dans sa poche, considérant que Loulou avait bien mérité ce régal par dix grands jours d'étapes et par une vingtaine de nuits passées à la belle étoile.

Il était trois heures lorsque Jean arriva au presbytère, et le curé tout aussitôt:

— Tu m'as dit que tu avais besoin de me parler... De quoi s'agit-il?

— D'une chose, mon parrain, qui va vous surprendre, vous chagriner, et qui me chagrine aussi. Je viens vous faire mes adieux.

— Tes adieux! tu pars? Quand cela?

— Aujourd'hui même... dans deux heures.

— Dans deux heures! mais nous devions dîner ce soir au château.

— Je viens d'écrire à madame Scott pour m'excuser... Je suis absolument forcé de partir.

— Et tu vas?

— A Paris.

— A Paris! Pourquoi cette détermination soudaine?

— Pas si soudaine. Il y a longtemps que je songe à ce départ.

— Et tu ne m'en avais rien dit!... Jean, il se passe quelque chose... Si tu as des tourments, des ennuis, pourquoi ne pas me les dire? Je pourrais peut-être te donner un bon conseil. Jean, pourquoi vas-tu à Paris?

— J'aurais voulu ne pas vous le dire... Cela va vous faire de la peine... Je vais à Paris pour demander à être envoyé dans un autre régiment.

— Dans un autre régiment?... quitter Souvigny?

— Oui... quitter Souvigny... pour quelque temps, pour peu de temps, mais enfin quitter Souvigny, c'est cela que je veux.

— Et moi, Jean, tu ne penses donc pas à moi?... Pour peu de temps!... Peu de temps! mais c'est ce qui me reste à vivre, peu de temps. Et tu t'en irais! Jean, attends un peu, patiente, ça ne sera pas bien long; attends que le bon Dieu m'ait rappelé à lui... Ne t'en va pas, Jean, ne t'en va pas.

— J'ai pour vous cette même tendresse que j'avais quand j'étais tout petit, quand vous m'avez recueilli, quand vous m'avez élevé. Mon coeur n'a pas changé, ne changera jamais... Mais si le devoir, si l'honneur m'obligent à partir...

— Ah! si c'est le devoir, si c'est l'honneur... Je ne dis plus rien, Jean... Tout passe après cela, tout, tout! Je t'ai toujours connu bon juge de ton devoir, bon juge de ton honneur... Pars, mon enfant, pars. Je ne te demande rien. Je ne veux rien savoir.

— Eh bien, moi, je veux tout vous dire, s'écria Jean, vaincu par son émotion. Aussi bien vaut-il mieux que vous sachiez tout. Vous restez ici, vous, vous retournerez au château... vous la reverrez... elle!

— Qui... elle?

— Bettina!

— Bettina?

— Je l'adore, mon parrain, je l'adore!

. O mon pauvre enfant!

Pardonnez-moi de vous parler de ces choses... mais je vous les dis comme je les dirais à mon père. C'est une folie, qui, peu à peu, s'est emparée de moi, malgré moi, car vous comprenez bien... Mon Dieu! c'est ici même que j'ai commencé à l'aimer. Vous savez, quand elle est venue avec sa soeur... Puis il m'a été permis de la voir librement, familièrement... et, vous-même, sans cesse, vous me parliez d'elle, vous me vantiez sa douceur, sa bonté. Que de fois vous m'avez dit qu'il n'y avait rien de meilleur au monde!

— Et je le pensais... et je le pense encore... et personne ici ne la connait mieux que moi. Si tu savais, dans nos tournées, le matin, elle est si tendre et si brave! Ni la misère ni la souffrance ne la rebutent... Tu ne rencontreras pas dans la vie, Jean, de femme meilleure et qui ait des sentiments plus élevés. Ah! si elle était pauvre!...

— Oui, si elle était pauvre! mais elle ne l'est pas!

— Oh! non... Enfin que veux-tu, mon pauvre enfant! si ça fait du mal de la voir, de vivre près d'elle... va-t'en, c'est cela, va-t'en... Et cependant... et cependant...

Le vieux prêtre devint songeur et resta, pendant quelques instants, silencieux; puis il continua:

— Et cependant, Jean, sais-tu à quoi je pense? Je l'ai beaucoup vue, mademoiselle Bettina, depuis son arrivée à Longueval. Eh bien, je réfléchis, — cela ne m'étonnait pas alors, cela me semblait si naturel, que l'on s'intéressât à toi, — mais enfin, elle parlait de toi, toujours, oui, toujours.

— De moi?

— Oui, et de ton père, et de ta mère. Elle était curieuse de savoir comment tu vivais, elle demandait de lui expliquer ce que c'était que l'existence d'un soldat, d'un vrai soldat aimant son métier et le faisant en conscience. C'est extraordinaire depuis que tu m'as dit cela, il se fait dans ma tête tout un travail de souvenirs. Mille petites choses se groupent, se rapprochent... Ainsi, elle est revenue du Hâvre avant-hier à trois heures. Eh bien, une heure après son arrivée, elle était ici. Et c'est de toi qu'elle m'a parlé. Elle m'a demandé si tu m'avais écrit, si tu n'avais pas été malade, quand tu arriverais, si le régiment passerait par le village... Elle paraissait si contente, si heureuse même, de penser qu'elle allait te revoir! Ce dîner de ce soir, elle s'en faisait une fête... Il n'y a personne en ce moment au château, pas un seul invité. Elle insistait beaucoup sur ce point, en disant: "Nous ne serons que cinq, vous et M. Jean, ma soeur, mon beau-frère et moi." Et elle a ajouté, en riant: "Un vrai dîner de famille." C'est sur ce mot qu'elle est partie, qu'elle s'est sauvée presque. Un vrai dîner de famille? Sais-tu ce que je crois, Jean, le sais-tu?... je crois qu'elle t'aime!

— Et moi aussi, je le crois! Quand je l'ai quittée, il y a vingt jours, elle était si agitée, si émue! Elle ne voulait pas me laisser partir. J'ai dû m'enfuir... oui... m'enfuir. J'allais parler, éclater, tout lui dire. Après avoir fait une cinquantaine de pas, je me suis retourné. Elle ne pouvait plus me voir. J'étais en pleine nuit. Mais je la voyais, moi. Elle était restée, là, immobile, les épaules et les bras nus, sous la pluie, regardant du côté par où j'étais parti. Et savez-vous ce qu'elle a fait, le lendemain matin? Elle est venue, par un temps effroyable, me voir passer sur la route avec le régiment, et, là, sa façon de me dire adieu... Ah! mon parrain! mon parrain!...

— Mais alors, dit le pauvre curé, complètement bouleversé, mais alors je ne comprends plus du tout. Si tu l'aimes, Jean, et si elle t'aime!

— Mais c'est à cause de cela surtout qu'il faut que je parte. S'il n'y avait que moi! si j'étais certain qu'elle ne s'est pas aperçue de mon amour, certain qu'elle n'en a pas été attendrie! je resterais... je resterais... rien que pour la douceur de la voir, et je l'aimerais de loin, sans espérance aucune, rien que pour le bonheur de l'aimer... Mais non, elle a bien compris... et loin de me décourager... enfin... voilà ce qui m'oblige à partir...

— Non, je ne comprends plus. Vous êtes tous les deux bons, jeunes et charmants... tu l'aimes... elle t'aimerait... et tu ne pourrais pas!...

— Et son argent, mon parrain, et son argent!

— Qu'importe son argent! Est-ce que c'est à cause de son argent que tu l'as aimée?... Ta conscience, mon Jean, sera bien en paix à cet égard, et cela suffit.

— Non, cela ne suffit pas. Avoir bonne opinion de soi-même, ce n'est pas assez; il faut que cette bonne opinion soit partagée par les autres.

— Oh! Jean, parmi ceux qui te connaissent, qui pourrait douter de toi?

— Qui sait?... Et puis il y a autre chose que cette question d'argent, autre chose de plus sérieux et de plus grave. Je ne suis pas le mari qui lui convient.

— Et quel autre plus digne que toi?...

— Il ne s'agit pas de rechercher ce que je puis valoir, il s'agit de se demander ce que doit être sa vie et ce que doit être ma vie, à moi... Un jour, Paul, — vous savez, il a une façon un peu brutale de dire les choses... mais cela donne souvent à la pensée beaucoup de clarté, — il était question d'elle... Paul ne doutait de rien... sans cela... il est bon... et n'aurait pas ainsi parlé. Eh bien, il me disait: "Ce qu'il lui faut, c'est un mari qui n'ait d'autre souci que de faire de son existence une fête perpétuelle." Vous me connaissez... Un tel mari, je ne peux pas l'être. Je suis soldat et veux rester soldat. Si les hasards de ma carrière m'envoient un jour en garnison dans quelque trou des Alpes ou dans un village perdu de l'Algérie, puis-je lui demander de me suivre? puis-je la condamner à cette existence de femme de soldat, qui est, en somme, un peu l'existence du soldat! Pensez à la vie qu'elle mène aujourd'hui, à tout le luxe, à tous ces plaisirs?...

— Oui, dit l'abbé, cela est plus sérieux que la question d'argent.

— Tellement sérieux, qu'il n'y a pas d'hésitation possible. Pendant ces vingt jours que j'ai passés là-bas, seul, au camp, j'ai bien pensé à tout cela... et, l'aimant comme je l'aime, il faut que les raisons soient bien fortes qui me montrent clairement mon devoir. Je dois m'en aller... J'en souffrirai beaucoup... mais je ne dois plus la revoir!

Jean était accablé. Le vieux prêtre le regardait.

— Te voir malheureux! mon pauvre enfant! qu'une telle douleur tombe sur toi!... Cela est trop cruel, trop injuste!...

A ce moment, on frappa légèrement à la porte.

— Ah! dit le curé, je vais renvoyer...

Il ouvrit la porte et recula comme devant une apparition inattendue.

C'était Bettina. Tout de suite, elle avait vu Jean, et, allant droit à lui:

— Vous?... s'écria-t-elle. Oh! que je suis contente!

Il s'était levé... elle lui avait pris les deux mains, et, s'adressant à l'abbé:

— Je vous demande pardon, monsieur le curé, si c'est à lui d'abord que je suis allée... Vous, je vous ai vu hier... et lui, pas depuis vingt grands jours, pas depuis certain soir où il est parti de la maison triste et souffrant.

Jean ne se sentait la force ni de faire un mouvement, ni de prononcer une parole.

— Et maintenant, continua Bettina, allez-vous mieux? Non... encore triste... Ah! comme j'ai bien fait de venir! Cependant, cela me gêne beaucoup de vous trouver ici. Vous comprendrez pourquoi lorsque vous saurez ce que je viens demander à votre parrain.

Elle abandonna les mains de Jean, et, se tournant vers l'abbé:

— Je viens, monsieur le curé, vous prier d'entendre ma confession... Oui, ma confession... Mais ne vous en allez pas, monsieur Jean. Je ferai ma confession très volontiers devant vous... et même, en y songeant, cela sera mieux ainsi. Asseyons-nous... voulez-vous?

Elle se sentait pleine de confiance et de hardiesse. Elle se disait:

— Je veux être aimée! je veux aimer! je veux être heureuse! je veux qu'il soit heureux! Et, puisqu'il ne peut pas avoir le courage, c'est à moi d'en avoir pour nous deux, c'est à moi de marcher seule à la conquête de notre amour, à la conquête de notre bonheur!

L'abbé et Jean s'étaient assis docilement, presque automatiquement. Ils attendaient, ils écoutaient... Entre ces deux hommes éperdus, Bettina, seule, était de sang-froid... Ce fut d'une voix nette et précise qu'elle commença:

— Je vous dirai, d'abord, monsieur le curé, et cela pour mettre votre conscience pleinement en repos, je vous dirai que ma soeur et mon beau-frère savent pourquoi je suis venue; ils le savent et ils l'approuvent. C'est entendu, n'est-ce pas? Eh bien, ce qui m'amène, c'est votre lettre, monsieur Jean, cette lettre par laquelle vous avez appris à ma soeur que vous ne pouviez pas, ce soir, venir dîner avec nous. Cette lettre a dérangé tous mes projets... En effet, — toujours avec la permission de ma soeur et de mon beau-frère, — je voulais, après le dîner, vous emmener dans le parc, monsieur Jean, m'asseoir avec vous sur un banc; là, je vous aurais tenu un petit discours, très préparé, presque appris par coeur; car, depuis votre départ, je ne pense qu'à ce petit discours. Voilà donc ce que je me proposais de faire, et vous comprenez que votre lettre... J'ai un peu réfléchi et je me suis dit que, si j'adressais mon petit discours à votre parrain, ce serait à peu près comme si je vous l'adressais à vous-même. Je suis donc venue, monsieur le curé, vous prier de vouloir bien m'écouter.

— Je vous écoute, mademoiselle, balbutia l'abbé.

— Je suis très riche, monsieur le curé, et, à vous parler franchement, j'aime beaucoup mon argent. Je lui dois ce luxe qui m'entoure, ce luxe qui, je l'avoue, — c'est une confession, — ne m'est aucunement désagréable. Si j'aime un peu mon argent pour les agréments qu'il me procure, je l'aime beaucoup pour le bien qu'il me permet de faire autour de moi. Je l'aime en égoïste, si vous voulez, pour la joie que me cause le plaisir de donner... Enfin, je crois que ma fortune n'est pas trop mal placée entre mes mains. Je me suis toujours dit: "Je veux que mon mari soit digne de partager cette grande fortune; je veux être bien certaine qu'il en fera bon usage." Je me disais encore autre chose: "Celui qui sera mon mari, je veux l'aimer!" Et voilà monsieur le curé, où véritablement commence ma confession. Il est un homme qui, depuis deux mois, a fait tout ce qu'il a pu pour me cacher qu'il m'aimait. Mais cet homme, je n'en doute pas, il m'aime... Jean, n'est-ce pas, vous m'aimez?

— Oui, dit Jean, je vous aime!

— Je le savais; mais j'avais besoin de vous l'entendre dire. Et maintenant, Jean, je vous en conjure, ne prononcez plus un seul mot. Toute parole de vous serait inutile, me troublerait, m'empêcherait d'aller jusqu'au bout et de vous dire ce que je tiens absolument à vous dire...

Bettina perdait un peu de son assurance, sa voix tremblait légèrement.

— Mon Dieu, monsieur le curé, je ne vous accuse certainement pas de ce qui est arrivé, mais pourtant tout cela est un peu de votre faute.

— Ma faute!

— Oui, je le répète, votre faute... Je suis certaine que vous avez dit à Jean beaucoup de bien de moi. Peut-être, sans cela, n'aurait-il pas songé... Et, en même temps, à moi, vous me disiez beaucoup de bien de lui. Alors, moi, je me suis mise à le comparer avec ceux qui, depuis un an, avaient demandé ma main. Il m'a paru qu'il leur était de toute manière absolument supérieur... Enfin il est arrivé qu'un certain jour... la veille de votre départ, Jean, je me suis aperçue que je vous aimais... Je vous en conjure, ne dites rien... restez assis... ne vous approchez pas de moi. J'ai encore certaine choses à vous dire... et les plus importantes de toutes. Jean, je ne veux pas d'une réponse arrachée à votre émotion... Si vous devez m'épouser, je ne veux pas que ce soit seulement par amour; je veux que ce soit aussi par raison. Pendant ces quinze jours qui ont précédé votre départ, vous avez pris un tel soin de me fuir, de vous dérober à tout entretien, que je n'ai pas pu me montrer à vous telle que je suis. Il y a en moi peut-être certaines qualités que vous ne connaissez pas... Jean, je sais ce que vous êtes, je sais à quoi je m'engagerais en devenant votre femme. Je connais votre vie entière, c'est votre parrain qui me l'a racontée. Je sais pourquoi vous êtes soldat, je sais quels devoirs, quels sacrifices vous pouvez entrevoir dans l'avenir... Jean, n'en doutez pas, je ne vous détournerai d'aucun de ces devoirs, d'aucun de ces sacrifices. Si je pouvais vous en vouloir de quelque chose, je vous en voudrais peut-être de cette pensée, — oh! vous avez dû l'avoir! — que je vous souhaiterais libre et tout à moi, que je vous demanderais d'abandonner votre carrière. Jamais! entendez-vous bien, jamais je ne vous demanderai une pareille chose... Je vous aime et je vous veux tel que vous êtes. Je vous aimerais moins, je ne vous aimerais peut-être plus du tout, si vous vous mettiez à vivre comme vivent tous ceux dont je n'ai pas voulu... Quand je pourrai vous suivre, je vous suivrai. Et, si le jour arrive où vous ne pourrez pas m'emmener, le jour où vous devrez partir seul, eh bien! Jean, ce jour-là, je vous promets d'avoir du courage, pour ne pas vous enlever votre courage à vous... Et maintenant, monsieur le curé, ce n'est pas à lui, c'est à vous que je m'adresse... Dites... s'il m'aime et s'il me sent digne de lui, serait-il juste de me faire expier si durement ma fortune?... Ne doit-il pas accepter d'être mon mari?

— Jean, dit gravement le vieux prêtre, épouse-la... c'est ton devoir... et ce sera ton bonheur!

Jean s'approcha de Bettina, la prit dans ses bras et posa sur son front un premier baiser.

Bettina se dégagea doucement, et, s'adressant à l'abbé:

— Et maintenant, monsieur le curé, j'ai encore quelque chose à vous demander... Je voudrais... je voudrais...

— Vous voudriez?

— Je vous en prie, monsieur le curé, embrassez-moi.

Le vieux prêtre l'embrassa sur les deux joues, paternellement, et ensuite Bettina:

— Vous m'avez dit bien souvent, monsieur le curé, que Jean était un peu votre fils, — moi aussi, n'est-ce pas? je serai un peu votre fille. Cela vous fera deux enfants, voilà tout!

. . . .

Un mois après, le 12 septembre, à midi, Bettina, dans la plus simple des robes de mariée, traversait l'église de Longueval, pendant que, placée derrière l'autel, la fanfare du 9me d'artillerie sonnait joyeusement sous les voûtes de la vieille église.

Le vieux curé dit la messe. Jean et Bettina s'agenouillèrent devant lui; il prononça la formule de la bénédiction et resta ensuite, pendant quelques instants, en prière, les bras étendus, appelant de toute son âme les grâces du ciel sur la tête de ses deux enfants.

L'orgue fit alors entendre cette même rêverie de Chopin que Bettina avait jouée, la première fois qu'elle était entrée dans cette petite église de village où devait être consacré le bonheur de sa vie.

Et ce fut Bettina cette fois qui pleura.

FIN.

Il avait eu le courage de s'examiner souvent, et la sévérité plus rare encore de se juger médiocre. — E. Fromentin.

Quand l'action devient le devoir, il faut y avoir été préparé par des amoncellements d'énergie, par de secrètes dispositions qui font notre force. — P. Sertillanges.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Dimanche le 24 février, grande joie chez la gent écolière du collège, qui célèbre l'anniversaire de naissance de M. le curé par une magnifique séance dans la salle de l'A.C.J.C. Plusieurs dialogues, monologues et saynètes furent récités avec aplomb et naturel. Bref, cette séance de jeunes fut des plus intéressantes et se termina par "Les 30 sous de Saint Vincent de Paul".

* * *

Les jeunes de l'A.C.J.C. se sont rendus à Letellier le 25 février au soir pour assister à une réunion intercercle. C'est la première réunion de ce genre au Manitoba et l'inauguration d'une série de réunions semblables. M. le curé Jutras a donné une belle conférence sur la devise de l'A.C.J.C.: "Esto vir — sois un homme".

* * *

Nos félicitations à Tessier et Frères pour l'enseigne bilingue qui est maintenant devant leur nouvelle boutique de ferblanterie, et qui remplace une enseigne anglaise. Nos félicitations également à nos marchands et bouchers pour avoir fait imprimer des calendriers bilingues ou en français. Les factures sont également faites en français pour la plupart. Si elles ne le sont pas, exigeons-les en français. "Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre." Est-ce que l'on comprendra enfin la vérité et l'importance de cet axiome?

* * *

M. l'abbé A. Brunet, vicaire à la cathédrale de Saint-Boniface, était en visite chez ses parents.

* * *

Le R. P. Provincial des Frères de Marie était de passage à Saint-Jean-Baptiste chez nos Rév. Frères. Il a donné le sermon dimanche.

* * *

Les amateurs de [illegible] trotteurs, impatients sans [illegible] la belle saison, exercent leurs chevaux sur une route qu'ils se sont faite sur la glace de la rivière Rouge.

* * *

Après un combat des plus ardus, nos joueurs de gouret, se mesurant avec ceux de Letellier, ont subi une défaite par le résultat final de 6 à 4.

* * *

Sépulture — Germain, enfant d'Arthur Fillion et de Blanche Sarrasin, décédé à l'âge d'un mois et quelques jours.

* * *

Samedi soir le 1er mars s'éteignait doucement dans le Seigneur M. Pierre Lambert. Miné par un mal implacable, il supporta, avec une patience toute chrétienne, les souffrances que Dieu lui envoya. Il fut assisté par M. le curé qui se trouvait près de son chevet, lorsqu'il rendit le dernier soupir. Sa mort fut des plus édifiantes et des plus résignées. Son service fut chanté mardi par M. le vicaire au milieu d'un grand concours de fidèles, ce qui témoigne de la grande estime dont jouissait le défunt. Il dort maintenant son dernier sommeil à l'ombre de l'église. — R.I.P.

* * *

Une nouvelle qui a réjoui la paroisse tout entière est bien celle que nous aurons bientôt un juniorat des Frères de Marie. Ce projet, caressé depuis si longtemps, mais jusque-là hérissé de toutes sortes de difficultés, va donc enfin se réaliser et permettre aux jeunes garçons qui voudront se dévouer à l'oeuvre de l'éducation de la jeunesse et se consacrer à la vie religieuse, de suivre leur vocation sans être obligés de s'expatrier.

* * *

M. Lucien Beaubien, notre député fédéral, est rendu à Ottawa depuis quelque temps pour la session de l'année.

* * *

M. l'abbé J.-Ad. Sabourin, chancelier du diocèse, était en visite chez sa mère cette semaine.

* * *

M. Anaclet Bissonnette et sa famille, d'Ochre River, sont en visite chez M. Wilfrid Bissonnette.

* * *

La cérémonie, toujours impressionnante, des cendres, a eu lieu le 5. Un grand nombre de fidèles sont venus recevoir les cendres afin de se rappeler ces paroles liturgiques: "Tu n'es que poussière et tu retourneras en poussière."

* * *

Dernièrement, une maison canadienne-française de Winnipeg, ayant une grosse clientèle canadienne-française [illegible]

[illegible]

facture fut payée comme il faut et refait rédigée complètement en français. La conclusion de cet incident est claire: "Si nous voulons du français, il faut en demander, il faut en exiger".

* * *

Baptêmes

Le 1er mars: Joseph-Henri-Paul, enfant de Ludger Duval et de Elisabeth Courcelles. Parrain, Henri Duval; marraine, Virginie Dupuis.

Le 2 mars: Joseph-Paul-Albert, enfant d'Achille Roy et d'Eugénie Marion. Parrain, Albert Marion; marraine, Antoinette Dupuis.

Le 3 mars: Marie-Claire-Thérèse, enfant d'Achille Plamondon et d'Olivine Dupuis. Parrain, Alphonse Dupuis; marraine, Anna Grégoire.

* * *

Sépulture

Le 4 mars: Pierre Lambert, époux de Joséphine Dupuis, âgé de 64 ans.

LETELLIER

L'hiver manitobain a perdu ses terreurs d'autrefois. A voir circuler les autos, on se croirait en avril. Pouvoir se rendre dans les paroisses voisines pour assister à une assemblée ou jouer une partie de gouret, en auto, au mois de février, faire voler la poussière, ou s'éclabousser de boue à son gré mérite mention. Et tout cela au Manitoba. Hiver mémorable de 1924!

* * *

Depuis le commencement de février une série de parties de cartes est commencée sous les auspices des Dames de Sainte-Anne, des Enfants de Marie et du Cercle de l'A.C.J.C. La promesse de beaux prix à la fin de la série a éveillé l'ambition chez les amateurs de cartes qui, tout en s'amusant, contribuent aux oeuvres paroissiales. L'enthousiasme et l'animation grandissent à chaque partie, les organisateurs s'efforçant de donner de bons programmes de chant et de musique, un copieux réveillon à chaque partie. C'est à qui ferait mieux!

Mercredi soir dernier les Enfants de Marie avaient un grand succès. Augmentation du nombre de joueurs, programme musical. Solos de piano par Miles Clara Bouchard et Ida Fil, déclamations par Mlle Annette Boissy, chant par Mlle Solanges Nolin et M. Albany Gallant; récitation par Mme M. Pelland.

Nous primes la liberté de nous approprier l'innovation de la Chorale de la Cathédrale de Saint-Boniface et un concours pour choisir Madeleine de Verchères parmi les dames et demoiselles présentes eut lieu. Le choix tomba sur Mme M. Pelland, qui fut choisie par Mme Edmond Comeault; toutes deux reçurent un joli cadeau.

Les gagnants aux cartes furent:

Dames — 1er prix, Mme Louis Dansereau, 94 points; 2me prix, Mme Odilon Bois, 90 points; consolation, Mlle Clara Bouchard, 64 points.

Messieurs — 1er prix, M. Adolphe Dionne, 96 points; 2me prix, M. Edmond Comeault, 91 points; consolation, M. Antonio Lafrenière, 55 points.

* * *

L'hiver n'a pas favorisé les amateurs du patin et du jeu de gouret. Quelques parties ont cependant été jouées avec Emerson, Hallock, Minn., les sauvages du Roseau, et dimanche dernier partie contre Saint-Jean-Baptiste, dont le résultat fut de 6 à 4 en faveur de Letellier. Malgré l'état de la glace, la joute fut rapide; nos joueurs ont démontré l'expérience acquise dans le jeu d'ensemble qu'ils ont cultivé.

* * *

Nous saluons l'arrivée parmi nous de M. et Mme A.-P. Jarry, de Lasalle. M. Jarry représentera la Cie N.-M. Paterson parmi nous. Un Canadien français à cette position est apprécié par notre population. M. Jarry a fait l'acquisition d'un radio; il sera donc bien renseigné sur le "marché mondial" du grain.

* * *

Baptême — Le 25 février: Joseph-Mathias-Théophile, premier-né d'Albert Delorme et de Mathilda Brulé. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Delorme, grand-parents de l'enfant.

* * *

Jeudi soir le 6, avait lieu la quatrième partie de cartes de la série, sous les auspices du Cercle Saint-Norbert de l'A.C.J.C. [illegible]

[illegible]

chard, Solanges Nolin, Mme Pelland, MM. Ed. Héneault, Ernest Boissy, Isidore Bouchard et Léon Bruyère contribuèrent au programme.

Les gagnants et les donateurs des prix étaient les suivants:

Prix de "Dollard", gagné par M. Ed. Héneault, donné par M. Arthur Gendron. Prix à celle qui choisit "Dollard", gagné par Mlle Alma Bouchard, donné par M. le curé Jutras.

Premier prix des dames, gagné par Mlle Marie-Louise Bouchard, donné par M. Jean-Baptiste Ayotte. Deuxième prix des dames, Mme Odilon Bois, donné par M. Peter Fraser. Prix de consolation des dames, Cécile Dufort, donné par M. Ed. Comeault.

Premier prix des hommes, Léon Bruyère, donné par le Cercle. Deuxième prix des hommes, René Durand, donné par le Cercle. Prix de consolation des hommes, Antonio Dumontier, donné par le Dr Cloutier.

La prochaine partie sera donnée par les Dames de Sainte-Anne, jeudi prochain le 13.

* * *

Des annonces ont été mises par le gouvernement provincial et par les Chemins de fer Nationaux, qu'un char démonstratif des récoltes fourragères parcourera la province prochainement.

Cela comporte beaucoup d'avantages à plusieurs points de vue; mais pour que nos fermiers canadiens-français puissent profiter de cete aubaine, il semble tout naturel que parmi les conférenciers qui accompagneront ce char il se trouve quelqu'un pour les renseigner dans leur langue et à qui ils puissent poser leurs questions facilement. C'est pourquoi la lettre suivante a été signée par les fermiers de Letellier:

A l'hon. John Bracken,
Ministre de l'Agriculture.

Honorable Monsieur,

Nous avons appris avec un bien grand plaisir l'annonce faite par le gouvernement. Nous recevrons avec enthousiasme votre "char démonstratif de récoltes fourragères", qui sera à Letellier le 17 mars prochain.

Nous en tirerions un immense profit si, dans nos centres français au moins, nous avions parmi les principaux instructeurs notre savant conférencier français, M. I. Villeneuve.

Les soussignés espèrent que vous vous rendrez à leur désir.

* * *

Si les autres paroisses emboîtaient le pas, le résultat ne tarderait pas. Si nous voulons du français, réclamons-en! On nous le dit de toute part.

* * *

Dimanche dernier nous étions honorés de la visite de M. l'abbé Sabourin, visiteur officiel de l'Association d'Education. Par son sermon à la grand'messe, dans une rencontre plus intime avec les paroissiens dans une réunion, et surtout par sa pénétration dans l'école pour y constater l'enseignement de la religion et de la langue française, il vient rappeler éloquemment à notre population la grande nécessité de veiller de près sur nos écoles, afin que le double héritage de notre foi et de notre langue soit conservé intact et transmis intégralement aux enfants d'aujourd'hui qui se[illegible]

[illegible]

LAURIER

[illegible]

me dans d'autres paroisses, nous le devons un peu à cette industrie du bois de chauffage en hiver. Ainsi nos gens peuvent travailler hiver et été.

* * *

Nos jeunes gens sont à préparer une séance dramatique et musicale pour le dernier dimanche de ce mois. Qu'on ne l'oublie pas: le 30 mars, séance à Laurier.

* * *

Décès — Léa Lévesque, enfant de Jean-Baptiste Lévesque et d'Agnès de Grammont.

SAINT-ADOLPHE

Le dimanche 16 mars aura lieu dans la salle municipale, une partie de cartes au profit de l'église. Tous sont cordialement invités.

* * *

Tableau d'honneur de l'école Saint-Adolphe:

Grade V — Marie-Louise Muloin.
Grade IV — Annette Gauthier.
Grade III — Maimie Church.
Grade II — Allen Lagassé.
Grade I (a) — Ethel Gauthier.
Grade I (b) — Eveline Gauthier.

THIBEAUVILLE

Ce n'est pas souvent que nos gens donnent signe de vie, mais que l'on n'aille pas croire cependant qu'ils sont morts ou même endormis. Malgré l'hiver peu favorable, les habitants de Thibaultville vaquent à leurs occupations ordinaires et même extraordinaires, à preuve l'aventure suivante:

La semaine dernière, Charles Nault et David Proulx ont découvert une famille d'ours au fond d'un "renversé" d'épinettes où la mère avait élu domicile pour l'hiver. Sa tannière vaste et profonde contenait près d'une demi-tonne de foin et était construite d'une manière très curieuse.

Nos deux jeunes chasseurs n'eurent pas plus tôt constaté leur trouvaille qu'ils se mirent en frais d'extermination. La mère, qui mesure sept pieds, en se voyant mise à jour, se mit sur la défensive, mais un coup de carabine bien ajusté en eut raison sur le champ. Des trois oursons qui étaient aussi de belle taille, l'un se réfugia dans un arbre d'où l'on eut quelque peine à le déloger, mais les trois furent finalement abattus à coups de hache.

Ce fut une partie de chasse peu ordinaire, et nos deux jeunes nemrods méritent des félicitations.

TRANSCONA

La soirée de cartes de dimanche dernier, le 9 mars, au profit de notre école, fut un vrai succès. Elle eut lieu dans notre salle paroissiale. Une assistance nombreuse y prit part, parmi laquelle nous avons remarqué un grand nombre d'étrangers venus de Saint-Boniface et de Winnipeg. Je devrais plutôt dire: nos amis sont venus nous encourager par leur présence, car ils sont toujours prêts au dévouement quand il s'agit d'oeuvres paroissiales.

Cette soirée fut organisée par les demoiselles de la paroisse; elles s'étaient mises à l'oeuvre avec l'idée bien arrêtée qu'il ne fallait pas rater.

De magnifiques prix furent distribués aux gagnants et une collation fut servie. Immédiatement après les douze parties de cartes, jouées avec ordre et entrain, un beau programme musical fut exécuté par l'orchestre de Saint-Boniface, sous la direction de M. Lucien Daoust, composé de MM. J. Normandeau, Henri et Albert Duyvejonck, Murry, A. Seperant, Georges Marchand, Bruno Brisebois et Gustave Couture. Tous furent fort applaudis par l'assistance.

Mlle Adélia Patenaude nous a régalés de deux belles chansons de son répertoire, accompagnée au piano par Mlle Paula Saint-Amant. Mlle Paule Saint-Amant nous a fait entendre deux jolis morceaux de piano.

M. A. Legourrière, de Saint-Boniface, nous amusa fort avec des chansons comiques; il fut fort applaudi. Prirent part aussi au programme musical: M. et Mlle A. Sicotte.

Les prix de la soirée ont été gagnés par les personnes dont les noms suivent.

Dames — 1er prix, Mme V. Dumontet; 2me prix, Mlle Pauline Térreault; 3me prix, Mlle Giadu; consolation, Mme P. Dumontet.

Messieurs — 1er prix, M. H. Marcotte; 2me prix, M. A. Legourrière; 3me prix, M. G. Lambert; consolation, [illegible]

[illegible]

collège de Saint-Boniface, nous a grandement intéressés en nous parlant de l'éducation. D'abord l'orateur nous a félicités du magnifique résultat déjà obtenu par les efforts et le zèle des paroissiens. La belle salle que nous occupons en ce moment sera bientôt une école catholique et française. L'espoir de notre nationalité et de notre religion dans l'Ouest repose sur l'éducation supérieure. C'est la classe dirigeante qui pourra défendre nos droits à l'avenir. Imitons la province de Québec dans son zèle pour l'éducation supérieure et alors notre foi et notre autonomie nationale seront en sûreté.

Parmi les nombreux visiteurs se trouvaient le R. P. Bourque, S.J., Miles A. et E. Patenaude, P. Saint-Amant, Virginie Frossais, M. et Mme O. Bourbonnais, M. L.-P. Gagnon.

ABBEVILLE

Dimanche le 24 février, nous avions l'honneur d'avoir au milieu de nous M. l'abbé A. Sabourin, visiteur des écoles catholiques. Dans deux magnifiques conférence, l'une après la messe et l'autre le lundi à 2 heures, il nous a démontré les droits de l'Eglise et ceux des parents à l'école, lesquels sont méconnus par nos lois scolaires, depuis 1890 surtout.

Nous avons appris d'abord que nous étions nous-mêmes les premiers à oublier ces droits que nous avons au point de vue religieux et de la langue française et que nous rejetons sans que personne ne nous force à le faire. Dans nos maisons, dans nos relations entre nous ou avec les étrangers, il n'y a aucune loi pour nous contrarier. Cependant on a peur de mettre un crucifix dans la maison, une image religieuse ou patriotique; on parle anglais entre personnes de langue française, on se casse la tête pour lire des journaux que nous ne comprenons pas et qui nous forment une mentalité tout autre que la nôtre. Si on a si peur de se montrer catholique et français chez soi, il n'y a pas lieu d'être surpris de rencontrer des personnes qui ont peur de se montrer tel envers leurs enfants à l'école, où la loi semble être contre nous.

Pourtant, même à l'école, la loi actuelle est encore plus religieuse et plus française que nombre de ceux qui se disent catholiques et français. La preuve, c'est que le programme scolaire, à la page 4, dit:

"Les professeurs ne doivent pas manquer d'inculquer à l'esprit de tous les enfants de l'école: (a) l'amour et la crainte de Dieu; (b) le respect pour le nom de Dieu; (c) l'observance de ses commandements."

Dans ce même programme scolaire on trouve que dans les septième et huitième grades on suppose une connaissance de français plus grande que celle qu'on exige dans nos collèges classiques de Québec pour commencer les humanités.

A la fin de la conférence, lundi, M. l'abbé Sabourin a jeté les bases de l'Association d'Education à Abbéville en procédant à l'élection des membres. M. Auguste Richaud a été nommé président; M. J.-B. Lamoureux vice-président, M. le curé P.-E. Hallé secrétaire.

* * *

Nous avons parmi nous Mme Clovis Lagacé, de Lasalle, qui est venue visiter ses parents pour quelques semaines, en compagnie de son fils Bernard.

* * *

Nos pêcheurs commencent à nous revenir de Saint-Laurent et d'Oak Point, où ils ont passé une partie de l'hiver. Ils seront probablement tous de retour vers le 15 mars.

SAINT-BONIFACE

Conseil municipal

A l'assemblée régulière d'hier soir les comités d'eau et de lumière, de police et de feu, de législation, de travaux publics firent rapport de leurs activités respectives.

Une motion de l'échevin MacFadyen, appuyée par l'échevin Guvaert, à l'effet de demander aux gouvernements fédéral et provincial d'assurer M. C. H. Kiewel, qui se propose d'ériger une brasserie à Saint-Boniface, qu'il aura droit d'opération dès qu'il aurait fini de construire, reçut l'approbation du conseil. Cette brasserie serait élevée au coin des rues Dumoulin et Saint-Joseph.

L'échevin MacLean, appuyé par l'échevin Garvin, propose le [illegible]

[illegible]

Une autre motion à l'effet de réduire de 5 pour cent le salaire des employés de la ville touchant plus de $150 par mois fut remise à la décision du comité des finances.

Une longue discussion fut suscitée par une lettre de Mme Graham au conseil. Elle se refuse à payer certains items de son compte de taxes, entr'autre la taxe scolaire prélevée pour l'école Provencher et l'Académie Saint-Joseph, affirmant qu'elle n'est pas tenue de payer ces taxes. Sur motion de l'échevin Doucet, son chèque à cet effet ne sera accepté qu'en autant qu'il sera compté comme paiement partiel de ses taxes.

Société d'horticulture

A une assemblée de la Société d'horticulture de Saint-Boniface et de Norwood, tenue à l'école Taché, lundi soir, les officiers suivants furent élus pour la saison nouvelle: M. L. Wilson, président; le Rév. Frère Joseph, vice-président; M. R.-H. Green, secrétaire; M. L.-H. Maycock, trésorier.

L. D. C. F.

Partie de cartes au profit des pauvres en la salle du Collège de Saint-Boniface, dimanche le 16 mars, à 8 h. 45. Rafle de plusieurs objets du bazar. Programme musical très intéressant.

Comme par le passé nous comptons sur l'encouragement de nos amis.

Mariage Gourbil-Côté

Le mariage de Mlle Rose Côté et de M. Elie-Edouard Gourbil a été célébré à la cathédrale de Saint-Boniface mardi le 4 mars, à 10 h. du matin. La messe fut chantée par M. l'abbé E. Lavoie.

La mariée était accompagnée de son père, M. François Côté, et le marié de son oncle, M. Modère Bruneteau. Mlle Geneviève Bruneteau était demoiselle d'honneur et M. Joseph Rioux garçon d'honneur.

Il y eut dîner, puis souper le soir, chez M. Bruneteau. Plusieurs parents de Mlle Côté de Transcona, Saint-Malo et Saint-Pierre y assistaient. Les mariés ont reçu un grand nombre de cadeaux.

PETITES NOTES

La famille A. Pelletier remercie sincèrement tous ceux qui lui ont exprimé leurs sympathies à l'occasion du récent deuil qui l'a frappée.

* * *

M. Paul Prince, de Battleford, Sask., est retourné chez lui après une courte visite d'affaires à Winnipeg. M. Prince, qui est un ancien élève du Collège de Saint-Boniface, est le fils de feu le sénateur Prince.

* * *

Mlle Cécile Dontre recevait ses amies et compagnes de classe lundi le 3 mars, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance. On comptait au nombre des invitées Miles M. Rocan, A. Provencher, A. Larivière, Louise Rocan, G. Piché, Laure Rocan, B.-A. Larivière, C. Chabot, M. Mousseau, B. Larivière, ainsi que MM. Paul et Gérard Bénard. Mme G. Houde et Mlle A. Houde servirent le thé.

* * *

Mme Jean-Baptiste Côté remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de son époux.

* * *

M. et Mme Joseph Barrette, de retour d'un voyage de deux mois dans la province de Québec, étaient en visite vendredi dernier chez M. et Mme J.-H. Daignault, de la rue Saint-Jean-Baptiste, les parents de Mme Barrette. A cette occasion quelques parents et intimes s'étaient réunis pour passer une soirée agréable où furent évoqués de charmants souvenirs de la vieille province. On y remarquait: M. et Mme Josaphat Daignault, M. et Mme J.-A.-W. Lane, M. A. Lane, M. et Mme G. Bédard et M. N. Daignault, octogénaire et aïeul de Mme Barrette. M. et Mme Barrette sont en route pour Fannystelle, où ils demeurent.

UNION CANADIENNE

Jeudi soir les membres et amis de notre cercle avaient le plaisir d'entendre M. l'abbé A. Moreau dans une causerie sur les moeurs et habitudes du peuple mexicain de la frontière. La description qu'il nous fit du Mexicain à travers les différentes phases de sa vie journalière nous intéressa vivement.

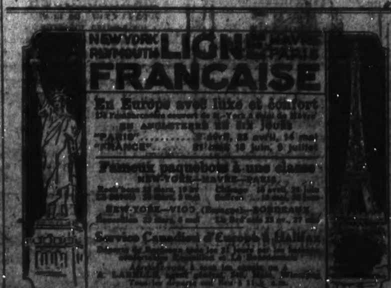
La causerie fut suivie par les chants canadiens et on se sépara enchantés d'avoir passé une agréable soirée à l'Union Canadienne.

LES SPORTS

Les Canadiens

Nos joueurs de hockey, accompagnés de leur instructeur M. Maurice Goulet, se rendaient à Keewatin, samedi soir, sur l'invitation de l'équipe de l'endroit. Ils nous revenaient dimanche après-midi très contents d'un résultat de 7 à 3 en leur faveur. Nos points furent enregistrés par R. Couture, Marius, Robert et L. Couture. Cette victoire est d'autant plus goûtée de nos joueurs qu'elle marque la première défaite de tout l'hiver subie par l'équipe du Keewatin sur son patinoir. Les Tigers, qui triomphèrent de notre équipe dans la ligue de Winnipeg, y furent battus il y a à peine deux semaines.

Alignement: Lanctot, "Tough" Couture, Lévêque, Robert, "Lolo" Couture, Marius, MacCaughan et G. Bernier.



Ouverture du Printemps
dans notre
Département de Modes

Nous adressons une cordiale invitation à toutes nos clientes, anciennes et nouvelles, à venir inspecter nos NOUVEAUX CHAPEAUX DU PRINTEMPS qui viennent d'arriver.

Visitez notre Etalage Spécial cette Semaine

Chaussures



Notre nouvel assortiment de chaussures du printemps vient d'arriver et nous sommes heureux de dire qu'avec ce nouveau stock de chaussures pour dames, garçons, hommes, fillettes et enfants, nous pouvons satisfaire tous les membres de votre famille et toutes les bourses.

Quelques exemples de nos prix pour chaussures

POUR HOMMES—Une grande variété de chaussures fines à choisir pour hommes, Mahogany et noir, avec talons en caoutchouc. Seulement **$3.95**

POUR DAMES—Souliers Oxfords ou souliers avec courroies; noir, brun, suède et satin. De .... **$2.95 à $7.00**

POUR GARCONS—Chaussures fortes pour le printemps. De .... **$2.50 à $4.50**

POUR FILLETTES—Un beau choix de chaussures fortes pour l'école. De .... **$2.25 à $3.75**

POUR ENFANTS—Chaussures confectionnées chez les meilleurs manufacturiers canadiens. Tous les enfants seront satisfaits et contents de porter cette chaussure qui est très bien faite. De .... **95c à $2.95**

3 Occasions Spéciales 3
DANS NOTRE
GROCETARIA

Biscuits Soda "Paulin"—Grands paquets. Par paquet **25c**

Tomates en boîtes "Quality Brand"—Boîte de 2½ livres. 3 boîtes pour **52c**

Marmelade "Mother's Brand"—Aux fraises, aux pommes et aux framboises. Boîte de 4 livres. Par boîte **50c**

La Maison Blanche
15-17, avenue Provencher, St-Boniface — Tél. N 1183

Nous avons, cette saison, une création extraordinaire

Complet Modèle en Serge Bleue pour Hommes

Il convient aux hommes de tous les âges et de tous les types

LES HOMMES sont assurés d'avoir, cette saison, des vêtements d'une qualité extraordinaire comme ils n'ont pas eu la bonne fortune d'en avoir depuis plusieurs années. Il y a une amélioration remarquable dans les tissus et ces tissus sont d'un prix modéré. L'un des exemples remarquables de ce qu'ont produit de mieux les métiers anglais est une magnifique nouvelle serge tissée spécialement pour Eaton par une filature de l'Ouest de l'Angleterre, afin d'établir un nouveau modèle de réelle valeur dans les complets à **$25.00.**

C'est une serge Botany pure de 16 onces — une livre à la verge. Il n'y a pas de plus jolies serges que les serges Botany. C'est un délice de les toucher; et elles drapent si magnifiquement! Le fini en est doux et velouté. Vous reconnaissez instinctivement que ce sont des serges de la meilleure qualité. Vrai bleu, garanti indigo bon teint. Bleu marine foncé riche. Naturellement, il a fallu la coopération de l'atelier de coupe d'Eaton pour créer cet extraordinaire complet à $25.00. De la coupe au point final, tout

$25

est parfait dans le moindre détail. Examinez seulement les doublures. Vous ne pouvez pas demander mieux. Les entre-doublures sont de la même qualité excellente. Il y a un style et un modèle différent pour chaque type d'homme. Il y a le type athlétique pour jeune homme; il y a le genre croisé; il y a le modèle conservateur pour les hommes plus âgés; les hommes grands ont un modèle spécial; il y en a un autre pour les hommes bien pris et un autre pour les hommes courts.

C'est un complet qui charmera votre regard. Et nous pensons que vous le jugerez assez beau pour toutes les circonstances, **$25.00,** tous les styles.

Département d'habits pour hommes, rez-de-chaussée, rue Hargrave

Ouvert de 8 h. 30 a.m. à 5 h. p.m. Ferme à 1 h. le samedi

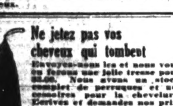
THE T. EATON CO LIMITED
WINNIPEG — CANADA

Ouvert de 8 h. 30 a.m. à 5 h. p.m. Ferme à 1 h. le samedi

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Non... Non... Non...
Vous ne direz pas que c'est faire un tour de force que d'aller acheter chez le voisin ce que vous pouvez payer meilleur marché chez vous.
Avez-vous l'intention d'acheter un poêle électrique?
Allez à Winnipeg... Mais oui...
— pour vous informer des prix et conditions de paiement. Venez ensuite nous voir car, n'oubliez pas
FONTAINE & BOULANGER font mieux.



Ne jetez pas vos cheveux qui tombent

Envoyez-nous les et nous vous en ferons une jolie tresse pour $3.00. Nous avons un stock complet de perruques et accessoires pour la chevelure. Ecrivez et demandez nos prix.

Parisian Hairdressing and Beauty Parlors
313, Garry, Winnipeg

POURQUOI VOUS FAIRE OPERER

pour l'appendicite, la pierre, les maladies de l'estomac ou du foie, quand HEPATOLA fait le travail sans douleur et sans risque pour votre vie ni perte de temps. Ne contient pas de poison. Non vendu par les pharmaciens.

Madame Geo.-S. Almas
Seule manufacturière
230, 4me Ave. S., SASKATOON, Sask.
Téléphone 4855
Prix: $6.50. Colis postal, 25 sous extra

ACTIONS ET OBLIGATIONS
J.-A. HEBERT & CIE Ltée.
Henri D'Eschambault, Représentant
ASSURANCES
Toutes les lignes
348, rue Main
Téléphone A 7647 WINNIPEG

E. S. D. PROULX
Téléphone N 1783
43, rue de la Morénie, Saint-Boniface

Epinette—La corde	$ 8.50
Deux cordes	$16.00
Cyprès (Jack Pine)—La corde	$ 7.00
Deux cordes	$13.75
Tremble—La corde	$ 6.00
Deux cordes	$11.50
CHARBON	
Drumheller—"Lump", criblé une fois	$13.00
Drumheller—"Lump", criblé deux fois	$12.50
Drumheller—"Stove"	$11.50

Les commandes sont remplies promptement et livrées la même journée à St-Boniface et à Winnipeg

Avis aux Fermiers

Pour obtenir les plus hauts prix pour vos produits tels que: porc frais, veau, volaille, oeufs et beurre, aussi peaux vertes. Consignez à

ST. BONIFACE MEAT MARKET
487, DUE DesMEURONS
Tél. N 2377 — E. Roy, gérant

Tél. A 8033 — 316, Notre-Dame — En face le Théâtre Winnipeg

Magasin de Seconde Main GREEN

Nous payons les plus hauts prix pour les

Meubles et les Poêles
DE SECONDE MAIN

Marchandises achetées et vendues aux meilleurs prix

Attention spéciale GRATUITE à l'expédition et à l'emballage pour les commandes de la campagne

Nous parlons français



Lightning Shoe Repair
Qualité, style et service
Tél. N 9704
328, Hargrave Winnipeg

Salon de coiffure de l'hôtel
MARLBOROUGH
Dans le centre de la ville
Installation moderne
Service prompt et irréprochable
A. DUCLOS, propriétaire

MAGASIN DE FLEURS OLYMPIA
Fleurs naturelles — Emblèmes funéraires
Livraison à toute heure, dans toutes les parties de la ville
314, RUE DONALD — TEL. A 1941

A.-G. LEVEQUE
DESSINATEUR EN FOURRURES
annonce à sa clientèle qu'il a ouvert un salon de fourrures au numéro 291, rue Fort, et qu'il est prêt à effectuer tout travail.
291, RUE FORT — TEL. A 5207

AU SACRE-COEUR

Comme par le passé, la Société Saint-Jean-Baptiste a fait royalement les choses à l'occasion de la partie de cartes organisée pour fêter le mardi gras. Une nombreuse assistance remplissait la salle paroissiale. Comme c'était en même temps une mascarade, les nombreux costumes jetaient dans l'assemblée une note plus gaie qu'à l'ordinaire.

Après quelques parties de cartes, le comité de la Saint-Jean-Baptiste choisit les juges qui devaient accorder les prix aux dames et aux messieurs qui avaient le costume le plus riche, le plus original et le plus comique. M. et Mme Hélie, de Saint-Boniface, M. et Mme L'Heureux et Mme Blanchard, du Sacré-Coeur, furent nommés pour remplir cette tâche assez difficile.

Mme Lavoie, de Winnipeg, représentant une reine égyptienne, fut reconnue comme ayant le costume le plus riche. Mlle R. Bazin, représentant le drapeau français, portait le costume le plus original, et Mme Boismenu, de Saint-Boniface, représentant une Napolitaine, avait le costume le plus comique. Parmi les messieurs, M. Martin, revêtu du costume espagnol reçut le premier prix. M. Monsieur de la paroisse Sainte-Marie de Winnipeg, représentant à la perfection l'Italien jouant son orgue de barbarie et M. Leboeuf, du Sacré-Coeur, personnifiait on ne peut mieux le traditionnel Pierrot.

Les prix de la soirée furent adjugés à Mme Blanchard et le prix de consolation à Mme Hamel. M. J.-C. Delorimier reçut le prix des messieurs et M. Louis Ferland le prix de consolation. Comme c'était la dernière partie de la deuxième série, Mme Bourbonnais reçut le $10 en or comme premier prix, et M. J.-H.-N. Leveillé un autre $10 en or comme premier prix des messieurs.

Le programme musical ne le cédait en rien aux autres programmes et sut plaire à l'assistance. Pour terminer la veillée on servit un copieux goûter.

On nous annonça que les membres du Cercle Portelance avaient bien voulu se charger d'organiser pour le 11 mars la première partie de la troisième série.

* * *

Le R. P. H. Emard, autrefois vicaire au Sacré-Coeur, en route pour les Etats-Unis, où il va prêcher des missions, a passé une couple de jours au presbytère.

* * *

La Société Saint-Jean-Baptiste, toujours désireuse de faire plaisir aux amis du Sacré-Coeur de Winnipeg, a organisé pour le 13 mars une intéressante veillée. M. l'abbé Lee, curé de la paroise de Sainte-Anne, de Winnipeg, a bien voulu se rendre à l'invitation de la société et nous faire parcourir, au moyen de projections lumineuses, le chemin qu'il a parcouru lors de son voyage en Europe l'hiver dernier. Il y aura en outre un joli programme musical par des artistes de notre paroisse. Tous les amis du Sacré-Coeur sont cordialement invités. L'entrée est absolument gratuite.

* * *

On a recommandé aux prières Mme Levêque, mère de M. Philéas Levêque, de notre paroisse, décédée subitement samedi matin à l'âge de 78 ans.

On a aussi recommandé aux prières Mme Edmond Gauthier et Mme St-Germain, assez sérieusement malades.

* * *

Bile et maladie de foie — "J'ai terriblement souffert de la bile et d'une maladie de foie, autant que d'indigestion et constipation", écrit Mme A. Fiebeetschauer, jr, de Wheeling, W. Va. "En février dernier, j'étais presque morte. Les docteurs proposèrent une opération. Je commençai à prendre le Novoro du Dr Pierre. Depuis, je n'ai plus eu de docteur. Je me sens très bien maintenant. Quelquefois si je sens un malaise après avoir mangé des sucreries ou de la pâtisserie, je prends une dose de Novoro et bientôt je vais très bien." Ce vieux remède végétal empêche l'acidité de l'estomac, soulage de la constipation et aide les organes d'élimination à remplir leurs fonctions normales, il aide à triompher des actions lentes et irrégulières du foie et des reins. Il n'est pas vendu par les pharmaciens mais fourni directement par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501, Washington Blvd, Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

Le grand art d'être heureux n'est que l'art de bien vivre. — Ducis.

Quand vous avez besoin de verres

Quand vos yeux se fatiguent aisément, vous avez besoin des conseils d'un expert.

Consultez un oculiste (spécialiste médical des yeux). Il vous conseillera au sujet de vos yeux d'abord, puis il vous dira aussi l'état général de votre santé.

Quand l'oculiste vous dit que des verres sont nécessaires, le service de la maison Ramsay s'impose. Notre bureau est le seul dans Winnipeg qui s'occupe spécialement de remplir les prescriptions des oculistes. C'est notre genre d'affaires, et nous savons coopérer avec les spécialistes des yeux, pour vous être utiles.

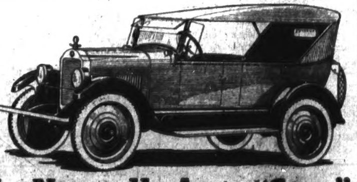
ROBERT-S. RAMSAY
OPTICIEN
333, rue Donald — Tél. N 7951

NOUVEL ETABLISSEMENT
ADOLPHE HUOT
Marchand tailleur
64, ave. Provencher, St-Boniface (En face de la Banque d'Hochelaga)
Téléphone N 2670
Complets pour hommes et enfants, faits à la main
SPECIAL — Magnifiques complets touts faits, en serge bleue, noire ou grise, tout laine (teinture garantie)
$33.00 à $38.00
Pantalons tout faits, de $5.00 à $9.50
Nettoyage français, $1.50
30 ans d'expérience — 18 ans chez Styles & Humphries

Compagnie Générale Transatlantique

M. Félix Laschenez-Heude, gérant du service des passagors de la Compagnie Générale Transatlantique (Ligne française), de New-York, était de passage à Winnipeg ces jours derniers, en voyage d'inspection des différentes agences générales de la Compagnie. Il était accompagné de M. d'E. Panet-Raymond, agent voyageur pour la compagnie. M. Laschenez est parti jeudi soir pour la côte du Pacifique et sera de retour à Winnipeg vers la fin de cette semaine. Il passera quelques jours dans cette ville au bureau de la compagnie, 348, rue Main.

ATTENTION! *VENEZ LA VOIR*---



La Nouvelle Auto "Star"

Nouvelle monture plus solide — radiateur plus pesant et nickelé. Nouveau tablier à éclaboussures sur le devant et ressorts de devant 25% plus forts.

Compteur de vitesse à transmission "Stewart", lumière d'arrière et pneus en cordes. Lanternes forme tambour. Portes "New England". Contrôle sur la roue d'engrenage.

Modèle "F" Sédan	$1,335.00
Sédan Spécial	$1,475.00
Modèle "C" Touriste	$735.00
Modèle "F" Touriste et "Roadster"	$865.00
Modèle "F" Touriste Spécial	$1,035.00
Modèle "F" Chassis	$ 695.00
Modèle "F" Coupé	$1,095.00

Tous les prix F.O.B. Winnipeg

Vendues à termes faciles

Universal Motor Limited
Téléphone N 1075
Coin Dumoulin et Saint-Joseph — Saint-Boniface